

Panorama des filières animales et typologie des systèmes d'exploitation avec élevage de Martinique

SYNTHÈSE



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
MARTINIQUE

Ce document constitue une première synthèse des travaux réalisés en 2007 en Martinique dans le cadre du programme «Réseaux de références» du Chapitre VI du POSEI France.

Il débute par une présentation synthétique des objectifs du programme et des choix méthodologiques retenus sur cette première phase.

Le corps du document se compose d'un panorama global de l'élevage martiniquais et des éléments de caractérisation des principaux systèmes d'exploitation avec élevage.

Dans un souci de lisibilité, ce dernier chapitre est traité par filière de production : bovine, petits ruminants, porcine, avicole et cunicole.

Les auteurs tiennent à remercier les personnes (éleveurs, responsables professionnels, directeurs, responsables et conseillers techniques, ...) rencontrées tout au long de ce travail. Elles ont grandement contribué à l'élaboration de cette photographie de l'élevage martiniquais.

Une mention toute particulière pour Alex Geffrard (SUAD 972) et Philippe Degras (Secrétaire Général de l'AMIV) pour leur coopération soutenue dans la mise en oeuvre du projet.

Rédaction : Frédéric Galan et Isabelle Traineau (Institut de l'Elevage), Lionel Julien (ITAVI) et Boris Duflot (IFIP - Institut du Porc)

Photos : Boris Duflot, Frédéric Galan, Lionel Julien

Sommaire

| | | |
|----------------------|--|-------|
| Chapitre 1 : | le programme « Réseaux de références », mesure d'accompagnement du POSEI France | P. 3 |
| Chapitre 2 : | méthode utilisée pour la caractérisation des systèmes d'exploitation avec élevage | P. 5 |
| Chapitre 3 : | principales caractéristiques de milieu | P. 7 |
| Chapitre 4 : | poids relatif de l'agriculture martiniquaise | P. 10 |
| Chapitre 5 : | panorama de l'élevage de Martinique | P. 14 |
| Chapitre 6 : | caractérisation de la filière bovin viande Mise en perspective historique Eléments sur la production et la mise en marché Les principaux systèmes d'élevage bovins | P. 23 |
| Chapitre 7 : | caractérisation de la filière bovin lait Eléments sur la production et la mise en marché Les principales caractéristiques des systèmes laitiers | P. 33 |
| Chapitre 8 : | caractérisation des filières petits ruminants Eléments sur la production et la mise en marché Les principaux systèmes d'élevage de petits ruminants | P. 37 |
| Chapitre 9 : | caractérisation de la filière porcine Eléments sur la production et la mise en marché Les principaux systèmes d'exploitation avec élevage de porcs | P. 42 |
| Chapitre 10 : | caractérisation de la filière volaille de chair Eléments sur la production et la mise en marché Les principaux systèmes d'exploitation avec volailles de chair | P. 47 |
| Chapitre 11 : | caractérisation de la filière cunicole Eléments sur la production et la mise en marché Les principaux systèmes d'exploitation avec élevage cunicole | P. 51 |
| Conclusions : | | P. 54 |
| Annexes : | | P. 57 |



Carte 1 : le département de la Martinique

Chapitre 1 :

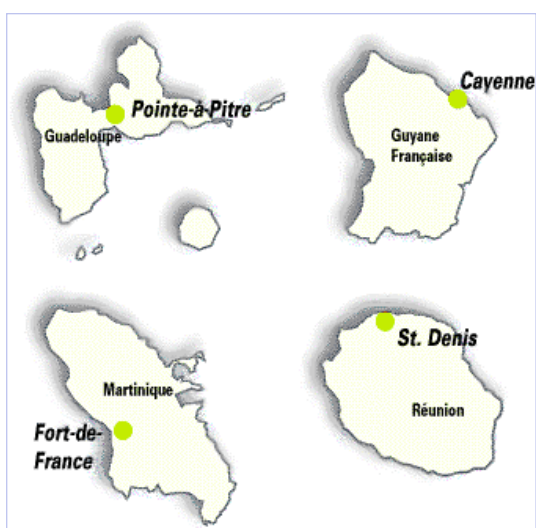
le programme « Réseaux de références », mesure d'accompagnement du POSEI France

1.- Les objectifs poursuivis

L'agriculture des Départements d'Outre-Mer dispose de nombreux atouts et tient un rôle central dans l'emploi et dans la structuration du milieu rural. Mais elle reste soumise aux aléas climatiques des zones tropicales et souffre de contraintes spécifiques comme l'éloignement de l'Union Européenne et l'insularité (Antilles, Réunion).

La stratégie du POSEI est de consolider cette agriculture en améliorant sa compétitivité et en accompagnant sa diversification, afin notamment de mieux couvrir les besoins des populations locales.

Le programme « Réseaux de références » est une mesure d'accompagnement (Chapitre VI) du POSEI France, appuyant le développement des filières animales dans les quatre départements d'Outre-Mer.



Ce programme vise à l'élaboration de références technico-économiques locales relatives aux principaux systèmes d'exploitation avec élevage de ces territoires.

Dans cet objectif, un réseau de 200 exploitations pour la totalité des 4 DOM, représentatives des principaux systèmes d'élevage présents dans chaque département a été constitué.

Chaque élevage du projet bénéficie d'un suivi global (technique, économique..) réalisé par un conseiller d'un partenaire local (Chambre d'Agriculture, Organisations de Producteurs,...).

Par leur fort ancrage avec les réalités de terrain, ces références permettront :

- d'une part, de contribuer à l'identification et l'estimation des contraintes spécifiques impactant les coûts de production locaux. Ces éléments pourront ainsi être mis en perspective de l'objectif communautaire de parité de revenu au sein de l'Union Européenne, notamment avec ses régions ultra-périphériques (RUP) dont les DOM font partie.
- d'autre part, d'accompagner l'installation et le développement de nouveaux élevages, ainsi que de proposer des pistes d'amélioration ou d'optimisation des conduites d'élevage.

Sous la maîtrise d'ouvrage des Ministères en charge de l'Outre-Mer et de l'Agriculture, et de l'ODEADOM, ce programme est coordonné et mis en œuvre au niveau national par l'Institut de l'Élevage, en association avec l'IFIP et l'ITAVI.

La mise en œuvre en Martinique est assurée par la Chambre d'Agriculture. Au niveau des « Départements Français d'Amérique » (Guadeloupe, Guyane et Martinique), la coordination, animation et synthèse des travaux sont assurées par 3 ingénieurs des Instituts techniques (Institut de l'Élevage, IFIP et ITAVI), rassemblés dans un Pôle Régional situé en Guadeloupe.

2.- Les différentes phases du programme « Réseaux de références » sur la période 2007/2009

L'année 2007 correspond au démarrage opérationnel du projet dans les DOM, avec l'installation dans les DFA de l'équipe des Instituts techniques animaux : Institut de l'Élevage, Institut du Porc (IFIP) et ITAVI.

Le 1^{er} semestre 2007 a été notamment consacré à la caractérisation des filières et des systèmes d'exploitation avec élevage de chacun des DOM, à partir des données disponibles et des expertises locales.

Au cours du second semestre 2007, le projet est entré dans une phase associant de plus en plus les partenaires locaux :

- sélection des systèmes d'exploitation avec élevage prioritaires (11 types) par le Comité de Suivi Local (CSL du 25 octobre 2007 en Martinique) associant les responsables professionnels des filières animales, des représentants des partenaires locaux et les Maîtres d'ouvrage nationaux.
- identification et «recrutement» des exploitations pouvant être rattachées aux systèmes d'exploitation avec élevage (50 exploitations) retenus lors du CSL,
- formation/motivation des techniciens locaux aux actions à mener dans le cadre du projet, et en premier lieu au diagnostic d'exploitation,
- réalisation des diagnostics d'exploitation portant sur la campagne agricole 2006,
- saisie, révision et validation des données collectées sur un logiciel de stockage commun (Diapason).

Fin 2007, 30 diagnostics d'exploitations de Martinique étaient centralisés dans la base de données régionale (soit un taux de réalisation de 60%¹).

¹ Les moyens humains mobilisables sur la fin d'année 2007 n'ont pas permis de réaliser la totalité des objectifs fixés.

Ces données ont été restituées auprès des producteurs lors de 4 réunions collégiales, organisées par filière de production. Une douzaine d'éleveurs du Réseau y ont participé.

L'année 2008 sera consacrée à la montée en puissance du dispositif et à la valorisation des premiers résultats issus du suivi des exploitations du Réseau. L'équipe locale des conseillers Réseau a été élargie aux techniciens des groupements de producteurs (SCACOM, CODEM, SCAM,...) ainsi qu'à d'autres partenaires (GDS, CER,..).

Des documents d'enregistrement ont été élaborés et diffusés sur les fermes afin d'améliorer la qualité des données collectées.

Au cours de cette même année 2008, un tableau de bord sur l'évolution des filières animales sera élaboré dans chaque DOM, en partenariat avec les opérateurs locaux.

Il comprendra des indicateurs macro-économiques (données de filière) et micro-économiques (données de conjoncture).

Outre le suivi individuel des exploitations du Réseau et l'actualisation du tableau de bord sur l'évolution des filières animales, l'année 2009 sera également consacrée à l'élaboration de « cas-types » pour les principaux systèmes d'exploitation avec élevage retenus dans les DOM.

Les cas-types sont une caractérisation optimisée de chaque type de système d'exploitation avec élevage, élaborée en équipe technique locale à partir du suivi des fermes Réseau.

Chapitre 2 : méthode utilisée pour la caractérisation des systèmes d'exploitation avec élevage

Compte tenu des objectifs dévolus au programme « Réseaux d'Élevage », le choix des systèmes d'exploitation avec élevage retenus dans les DOM est déterminant.

Il s'agit en effet d'identifier puis de réaliser le suivi technico-économique de systèmes de production viables, vivables, reproductibles et représentatifs de l'élevage de chaque DOM.

Pour ce faire, l'ensemble des données disponibles au niveau local et national a été mobilisé.

1.- Une mobilisation des bases de données disponibles pour fixer les grandes masses

Afin d'avoir une première estimation quantitative des différents systèmes d'exploitation avec élevage, les données de cheptel des enquêtes « structure » du SCEES ont été utilisées (données 2003 et 2005 en bovins, porcins, petits ruminants, volailles, lapins).

Même si de tels supports connaissent dans les DOM des difficultés d'échantillonnage, ils n'en demeurent pas moins utiles pour connaître les grandes masses et peuvent être considérés comme suffisamment fiables.

Pour les exploitations bovines, une extraction de la Base de Données Nationale d'Identification (BDNI) a pu être utilisée sur l'année 2007.

Elle a permis de consolider les chiffres précédents d'une part et d'estimer les performances et volumes de production des différents systèmes d'élevage bovins de Martinique d'autre part.

2.- Des enquêtes auprès d'experts locaux pour caractériser les principaux systèmes d'exploitation avec élevage

A l'issue d'une rapide phase de familiarisation et d'analyse bibliographique, la typologie des systèmes d'exploitation avec élevage de Martinique a été réalisée à dire d'experts (Perrot et Landais, 1993), comme dans le cas des Réseaux d'élevage métropolitains.

La majorité des personnes ressources sur l'agriculture et l'élevage de Martinique ont été rencontrées lors d'entretiens individuels (cf. Annexe 1).

Sur la base de cette trentaine d'entretiens, une première esquisse des systèmes d'exploitation avec élevage a été construite.

Ce travail a également permis d'intégrer l'évolution historique (évolution depuis la fin des années '80) des systèmes de production et de schématiser les flux et l'organisation de chaque filière animale.

3.- Des enquêtes auprès d'éleveurs et des visites de terrain pour identifier les logiques d'éleveurs et préciser les conduites d'élevage

En partenariat avec les différents acteurs de l'élevage de Martinique (EDE, Interprofession, Organisations de Producteurs,...), des visites d'exploitations ont été réalisées sur la fin du premier semestre 2007.

Pour chacune des principales productions, elles ont contribué à délimiter les contours structurels du système de production (surface, taille de cheptel, main d'œuvre,...) et à éclaircir les différents modes de conduite de l'atelier animal (niveau de performance zootechnique et principaux postes de charges).

Une première approche économique a été réalisée pour chacun des types identifiés. Elle a permis d'estimer la taille de cheptel minimale afin de se rapprocher d'un seuil de viabilité économique.



| Action menée | Période |
|--|-------------------------------------|
| - Familiarisation, collecte bibliographique, mobilisation des bases de données | Février- Mars 2007 |
| - Entretiens d'experts et premières enquêtes de terrain | Mars - Avril 2007 |
| - Elaboration d'une première esquisse typologique des différents systèmes d'exploitation avec élevage | Mai 2007 |
| - Présentation locale de la pré-typologie avec esquisse des types | GTL du 06/06/2007 et du 02/07/2007 |
| - Consolidation des données typologiques - Réalisation d'enquêtes approfondies | Juin - Octobre 2007 |
| - Présentation de la typologie des systèmes d'exploitation avec élevage de Martinique - Validation de la typologie par les responsables locaux et les Maîtres d'ouvrage nationaux - Sélection des 11 types à suivre sur la période 2006/2012 | Comité de Suivi Local du 25/10/2007 |

Tableau 1 : Récapitulatif des principales étapes de caractérisation des filières animales et de construction de la typologie des systèmes d'exploitation avec élevage de Martinique

Chapitre 3 : principales caractéristiques de milieu

1.- Contexte pédo-climatique

La Martinique, d'une superficie 1.128 km², présente un relief accidenté. La partie septentrionale, montagneuse, aux terrains généralement pentus, se distingue de la partie sud constituée de mornes et de petites plaines alluviales à l'embouchure des rivières. La seule plaine d'étendue significative se situe dans la zone centre ouest, autour de la commune du Lamentin, où se concentrent la culture de la canne à sucre.



Le climat tropical humide se décline de façon différente selon le relief. Les précipitations croissent en général avec l'altitude et sont plus abondantes à l'est de l'île, côté de l'île exposé aux alizés. Les températures varient peu dans l'année, même si on observe une fluctuation en lien avec l'intensité du rayonnement solaire. La saison chaude s'étale de juin à octobre (saison cyclonique).

Par contre, les précipitations ne sont pas équitablement réparties sur l'année. La saison sèche ou « carême », de février à mai, est une période de déficit hydrique marqué dans la partie sud de l'île. Des fentes de retrait sont fréquemment observables dans les parcelles de savane dès le mois d'avril.

Par ailleurs, la fréquence des vents et l'absence de relief pour les arrêter, renforce le phénomène d'évapotranspiration des plantes dans la partie méridionale de l'île. La pousse de l'herbe est rapidement stoppée pour plusieurs semaines.

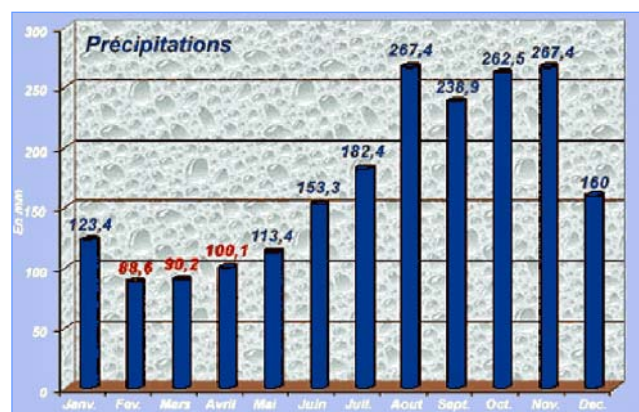
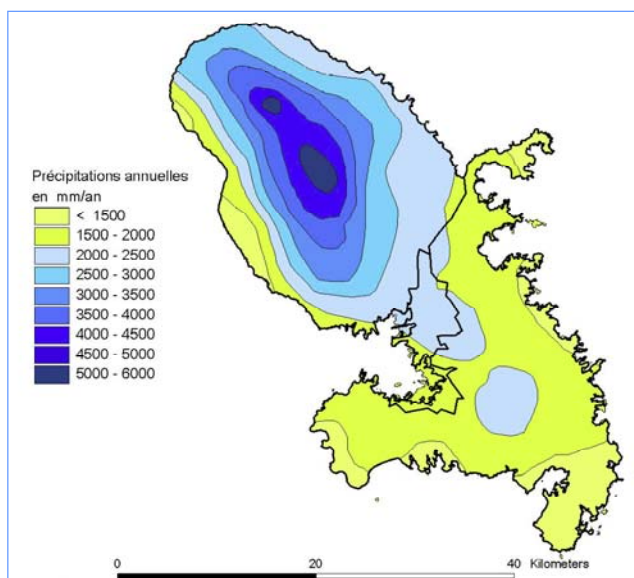


Figure 1 : précipitations moyennes à Fort-de-France (source Météo France)

Les sols sont d'une grande diversité. Ils vont des types argileux très lourds du sud (vertisols), aux types siliceux légers du nord (sols sur cendre – sols à allophane), en passant par des groupes intermédiaires (sols de transition).



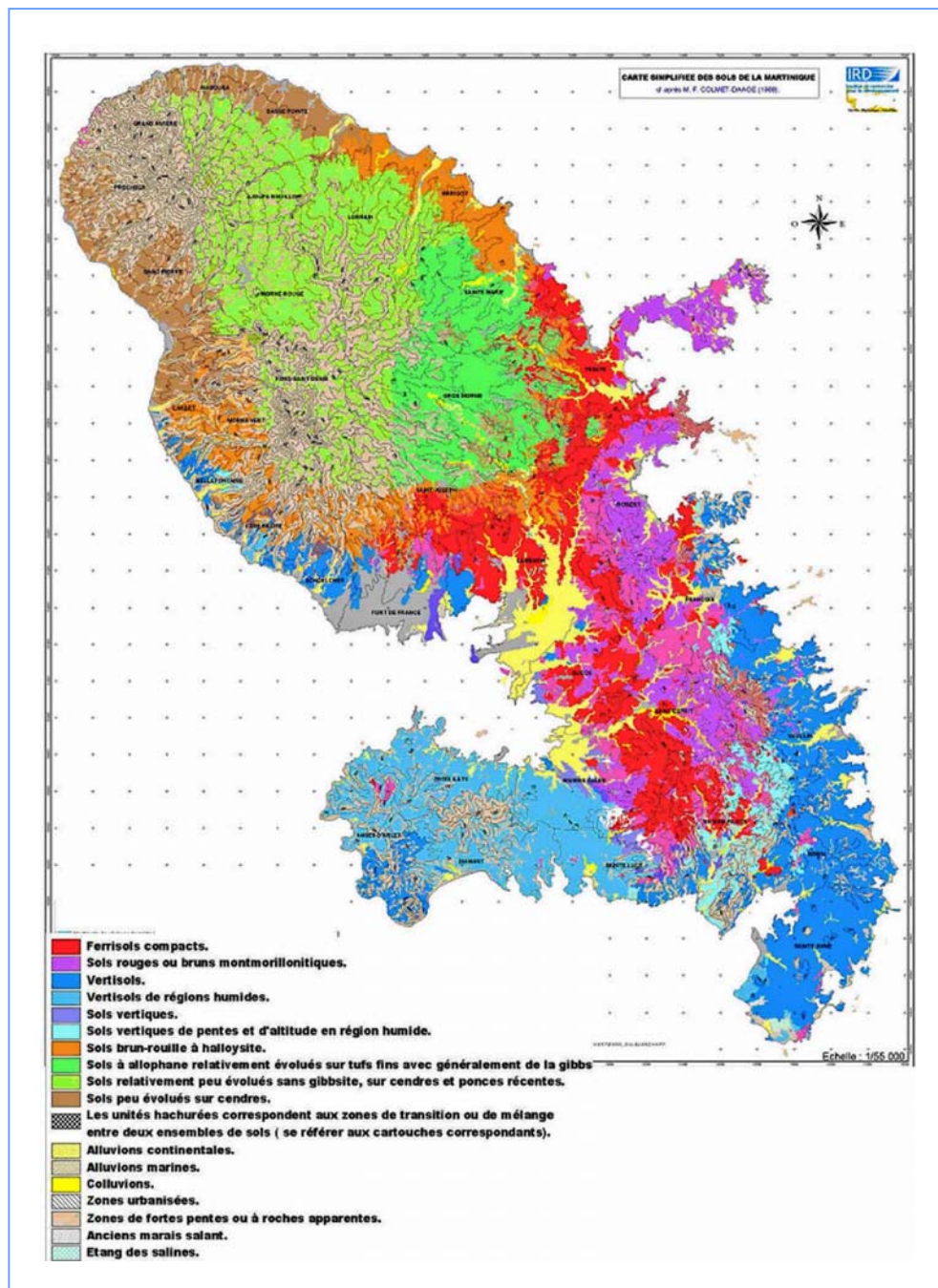
Carte 1 : carte de pluviométrie annuelle de la Martinique (source Cemagref, 2005)

Si la roche mère varie quelque peu, c'est surtout l'interaction climat - relief - âge qui détermine les groupes de sols.

Trois grands types sont identifiés :

- Les sols dérivés d'une roche mère calcaire, localisés dans le sud de l'île. Ils correspondent à des argiles de décalcification collantes et très plastiques, fertiles mais difficiles à travailler. Situés dans des zones où le déficit en eau est important, leurs potentialités sont limitées.

- Les sols dérivés d'une roche mère volcanique. Le groupe est extrêmement complexe par suite de l'hétérogénéité des matériaux de départ (cendres, brèches, coulées). Leur valeur agricole est variable. Ils sont naturellement pauvres en acide phosphorique et en potasse.
- Les sols d'alluvions sur le littoral. Ils résultent de l'accumulation par les cours d'eau.



Carte 2 : carte pédologique de la Martinique (source IRD)

2.- Conséquences sur les conduites d'élevage

Pour les ruminants, les conditions d'élevage diffèrent nettement selon la localisation.

Sur la partie nord de l'île, les précipitations sont régulières et abondantes, les sols assez profonds. Il n'y a généralement pas d'arrêt de pousse de l'herbe. La pression parasitaire est assez marquée. Les types raciaux sont fréquemment de souche créole (résistante aux maladies véhiculées par la tique locale) avec absorption progressive des races métropolitaines en raison de la taille modeste des cheptels de cette zone et du recours quasi-systématique à l'insémination artificielle.

Sur la moitié sud, où se trouve plus des deux tiers du cheptel bovin et la majorité des grands troupeaux, le manque d'eau en carême (mars-juin) est marqué, et accentué par des vents réguliers qui assèchent les savanes naturelles.

Les types raciaux sont à forte dominante Brahman qui présente la caractéristique de supporter une perte de poids conséquente pendant plusieurs mois et de récupérer voire compenser cet état lors de la saison des pluies suivante. Par ailleurs, son côté « rustique » lui permet de se débrouiller dans ces vastes étendues de l'extrême sud de l'île.



La croissance de l'herbe est stoppée pendant au moins trois mois, sauf sur les parcelles bénéficiant de l'irrigation. L'autonomie fourragère nécessiterait la réalisation de stocks en fin de saison des pluies. On observe plus fréquemment des complémentations à partir d'écartés de bananes, de bagasse voire d'amarres de canne.

C'est dans cette partie sud de l'île assez difficile à valoriser que l'on trouve également la majorité des élevages de petits ruminants.

Pour les productions hors-sol, la chaleur induit souvent une moindre consommation alimentaire et de moindres performances de croissance par rapport à un climat tempéré.



Sur la partie nord de la Martinique, la relative fraîcheur qui peut régner en altitude rend nécessaire les dispositifs de chauffage pour les poussins ou porcelets.

La régulation de la chaleur par ventilation n'est pas non plus toujours aisée. La majorité des élevages adoptent une construction ouverte aux vents dominants. Certains éleveurs avicoles disposent de bâtiments semi-ouverts à ventilation dynamique qui permettent de faire face aux aléas climatiques (coup de chaleur, fraîcheur matinale, etc.).

Chapitre 4 : poids relatif de l'agriculture martiniquaise

Le PIB/habitant de la Martinique était estimé à 16.370 € en 2003 (IEDOM, 2007), soit près de deux tiers seulement de la moyenne nationale. Le secteur tertiaire est celui qui y contribue le plus avec 82% du PIB régional. L'agriculture, quant à elle, en représente près de 4%, contre moins de 3% au niveau national.

En 2005, un actif martiniquais sur 10 est un actif agricole, soit 12.300 personnes et près de 8.500 UTA (IEDOM, 2007). La moitié de ces actifs travaille dans la filière bananière. Près de 42 % des actifs sont des actifs familiaux, 35 % des salariés permanents et 23 % des salariés saisonniers.

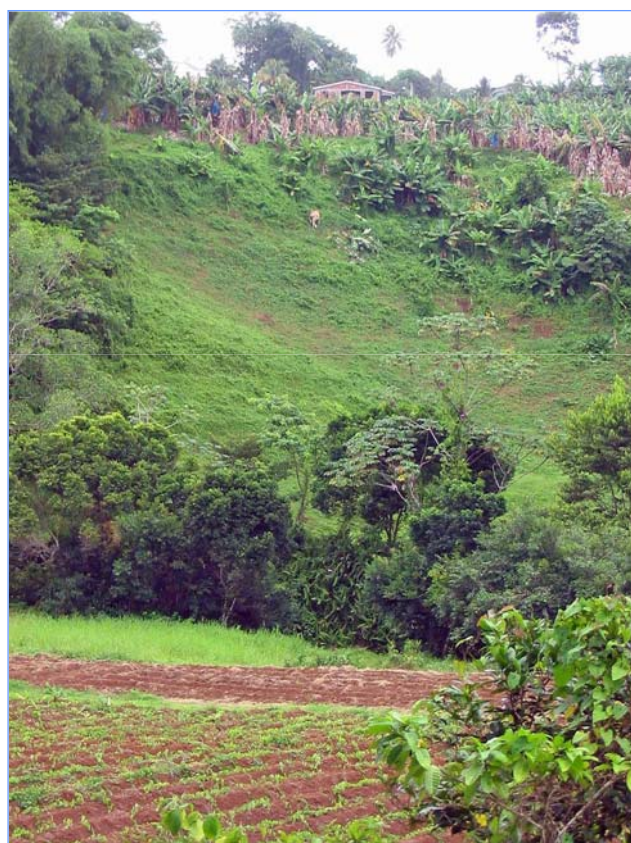
| Nombre d'UTA | Nombre d'exploitations | Nombre d'UTA |
|--------------|------------------------|--------------|
| < 0,5 | 728 | 168 |
| 0,5 à 1 | 787 | 545 |
| 1 à 2 | 1 542 | 1 834 |
| 2 à 3 | 359 | 828 |
| 3 et plus | 343 | 4 972 |
| Total | 3 758 | 8 347 |

Tableau 2 : Répartition des exploitations de Martinique selon le nombre d'UTA (SCEES, 2005)

Le nombre d'exploitations agricoles de Martinique, leur distribution selon la surface et la main d'œuvre mobilisée sont très différents de l'île voisine de la Guadeloupe.

Cette situation est le fruit d'une évolution historique différente, notamment à la fin du XIX^{ème} siècle, lorsque de nombreuses habitations guadeloupéennes ont disparu, contribuant à un morcellement du foncier en Guadeloupe.

Par ses importants besoins en main d'œuvre (de l'ordre de 0,8 UTH/ha de banane), la banane a permis le maintien d'un emploi agricole et rural significatif en Martinique.



La fréquence des cultures maraîchères et vivrières a également contribué à créer de l'emploi significatif sur de modestes surfaces (souvent moins de 2 ha cultivés).

La pluriactivité concerne un nombre d'actifs relativement restreint, essentiellement au sein des très petits ateliers agricoles de type « gros jardins créoles » de moins d'un hectare (moins de 25% du total des exploitations).

1.- Les principales productions agricoles

Sur les 250 M€ de produit annuel (Agreste, 2007), la banane, culture traditionnelle d'exportation, occupe toujours une place prépondérante, avec plus de 56% de ce produit.

Avec moins de 15% des productions agricoles en valeur, l'élevage représente le 3^{ème} contributeur du secteur agricole, derrière les cultures légumières (17%). Les ruminants y contribuent pour moitié.

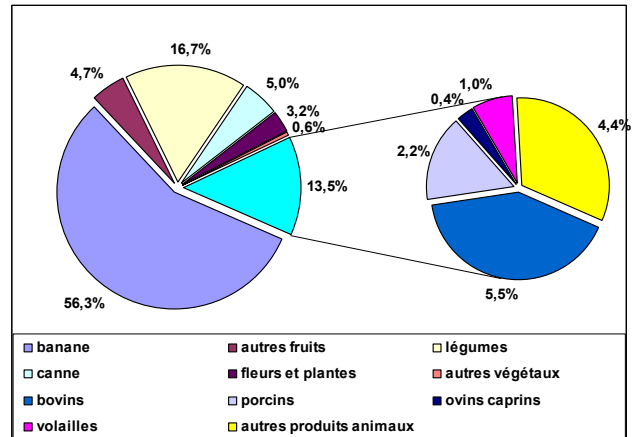


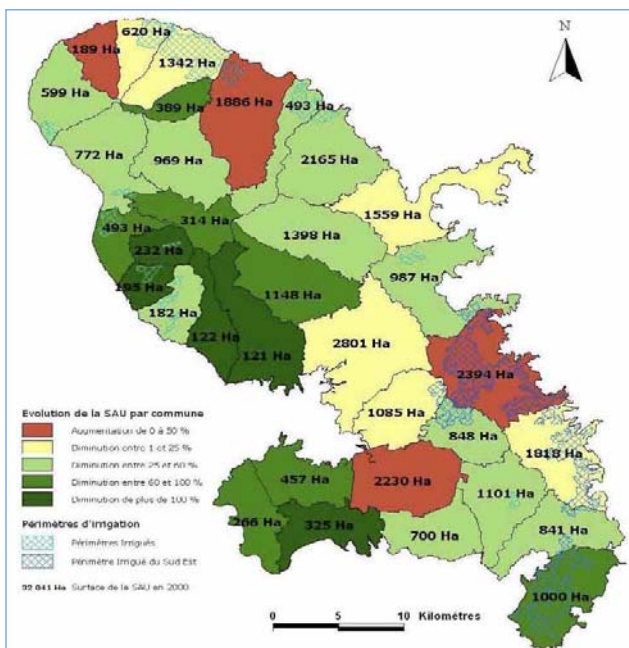
Figure 2 : Répartition des exploitations de Martinique selon le nombre d'UTA (SCEES, 2005)

2.- L'assolement départemental

Le foncier agricole est un sujet sensible en Martinique. En 30 ans, la SAU des exploitations a diminué de 37% pour atteindre aujourd'hui 26.000 ha. Annuellement, près de 800 à 1.000 ha « sont détournés de l'usage agricole pour des raisons d'urbanisation » précise le CNASEA.

La densité de population atteint déjà 340 habitants/km². La SAU n'occupe que 25% du territoire, tandis que les terrains boisés et forêts en occupent plus de 40%.

Bien que l'élevage de ruminants ne représente qu'une faible part de la production agricole finale, les prairies occupent près de 40% de la SAU, devant la banane (27%) et la canne à sucre (14%).



Carte 3 : Evolution de la SAU de Martinique entre 1980 et 2000 (Source : Conseil Général de Martinique)

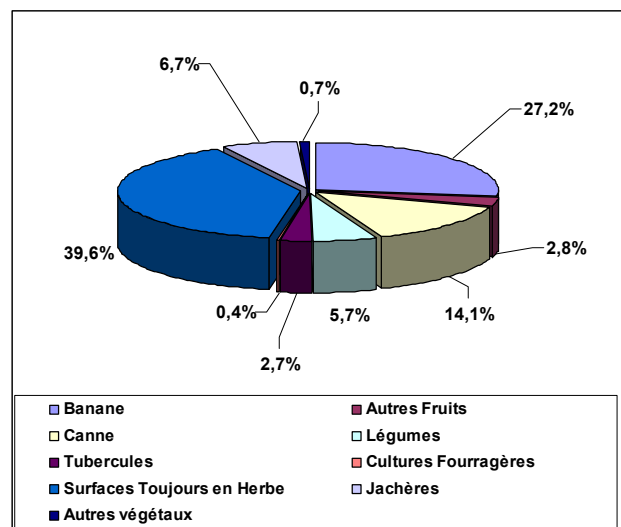


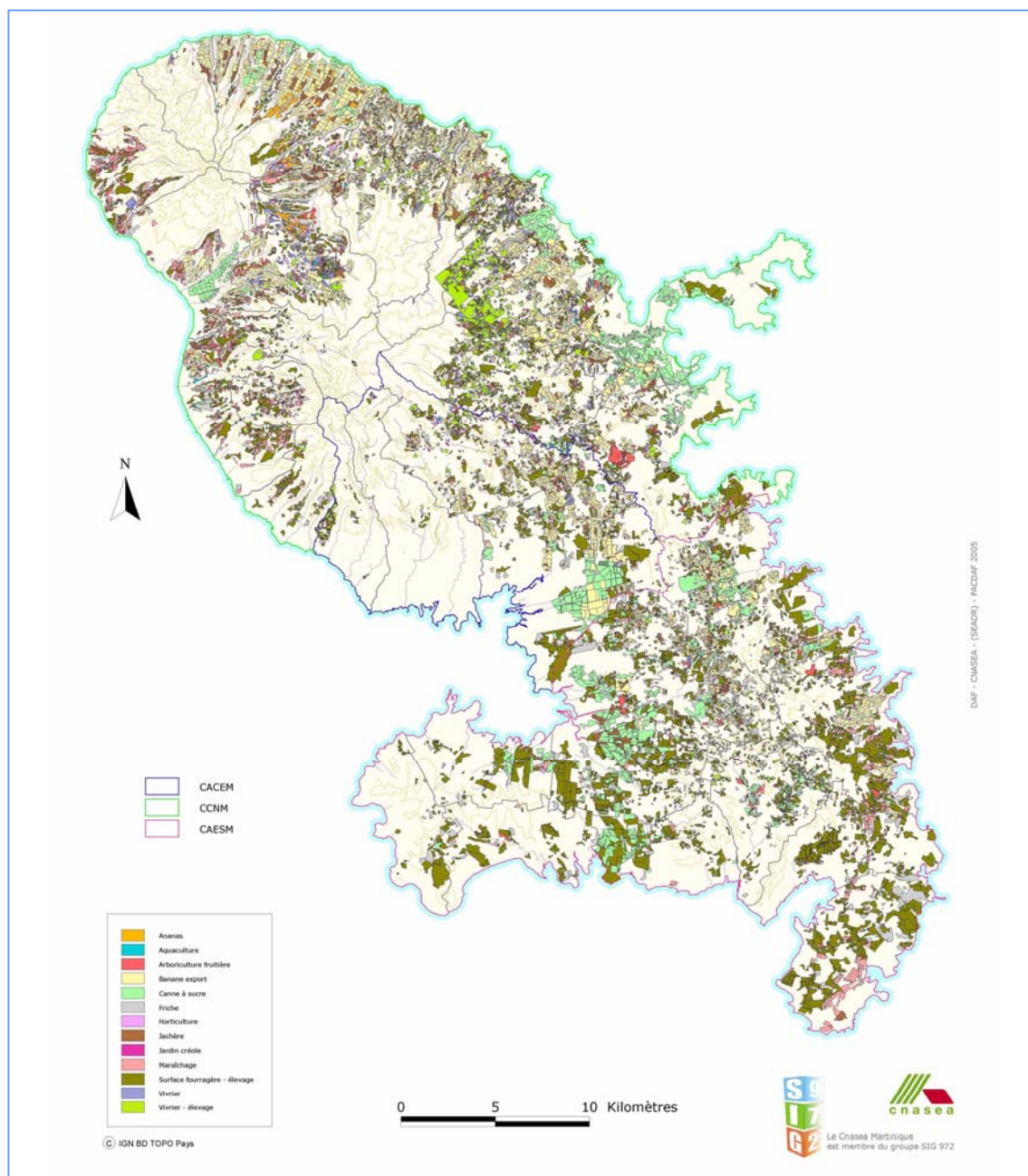
Figure 3 : Utilisation de la SAU de Martinique en 2006 (source Mémento Agreste 2007)

Les autres surfaces sont occupées par des productions à haute valeur ajoutée (fruits et légumes). Les différentes cultures sont réparties sur le territoire en fonction des conditions pédoclimatiques locales et des possibilités d'irrigation.

Les bananes se situent préférentiellement sur la côte Atlantique, plus arrosée, et particulièrement sur les versants des montagnes au nord.

La canne occupe surtout les parcelles les plus planes et mécanisables (plaine du Lamentin et zone centre).

Les surfaces en herbe sont présentes sur les zones les moins propices aux cultures : micro parcelles en pente sur le nord de l'île ou plus grandes étendues sur les zones séchantes du sud.



Carte 4 : Espaces et usages agricoles de la Martinique en 2005
(Source : Cnasea Martinique)

3.- La consommation alimentaire

Les Martiniquais consomment moins de viande que les métropolitains (67 kg/habitant/an contre 90 kg/hab/an en métropole) et avec une répartition différente entre les différentes viandes. Bien que la proportion entre viandes rouges et viandes de monogastriques soit à peu près équivalente (35% de ruminants en métropole et 29% en Martinique), celle entre viandes blanches est distincte (et proche de ce que l'on trouve en Guadeloupe).

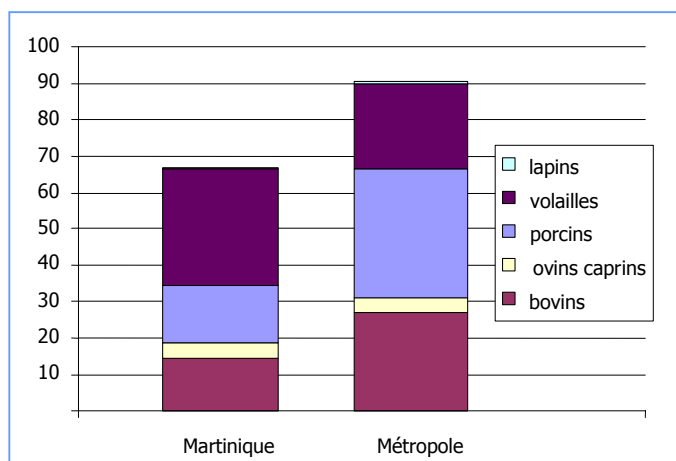


Figure 4 : consommation de viandes en Martinique et en France métropolitaine. (données AMIV et CIV, 2007)

La consommation de viande porcine non transformée (fraîche et congelée) est plutôt supérieure au niveau métropolitain : 11 kg/hab./an contre 8,590 kg/hab/an en métropole. En revanche les charcuteries et salaisons consommées à hauteur de 26 kg/hab./an en métropole ne représenteraient qu'environ 5 kg en Martinique.

Les volailles constituent la moitié (48%) de la consommation de viande des Martiniquais (32 kg/hab./an en 2007) contre 26% en métropole (23 kg).

Cette situation peut certainement s'expliquer par l'habitude de consommation des volailles du « jardin créole familial », mais également par les prix d'achat chez les distributeurs des volailles congelées importées de métropole ou d'ailleurs (Brésil).

En effet la production locale de volailles de chair ne couvre que 16% des besoins des Martiniquais. Pour les autres filières viande, ce taux de couverture oscille entre 11% et 50% .

En ce qui concerne le lait, 46 kg de lait/hab/an sont consommés en Martinique contre 63 kg en métropole (données AMIV et Cidilait).

La filière œuf martiniquaise est dominée par une seule unité industrielle (entreprise MAVIC) qui produit près de 40 millions d'œufs par an, couvrant l'essentiel de la consommation locale d'œufs en coquille. En cas de « pénurie », cette entreprise importe sur l'île des containers d'œufs réfrigérés en provenance de métropole.

Il est important de noter qu'en dehors de cette filière œuf, les autres productions animales de Martinique ne constituent pour les GMS qu'une source d'approvisionnement secondaire.

Les importations de viande de métropole, principalement sous forme congelée, pèsent fortement sur l'organisation de la mise en marché des viandes locales. Dans un contexte non concurrentiel, elles constituent un jalon pour positionner les prix et les volumes consommés des produits locaux,.

| | Production estimée 2007 | Taux de couverture estimé |
|----------------------|-------------------------|---------------------------|
| Bovins viande | 1.500 téc | 26% |
| Ovins-caprins | 200 téc | 11% |
| Porcins | 1.300 téc | 30% |
| Volailles | 2.000 téc | 16% |
| Lapins | 40 téc | 50% |
| Lait | 775 t | 4,2% |

Tableau 3 : Production et taux de couverture de la consommation locales en 2007 (Sources : AMIV et estimation des abattages non contrôlés)

Chapitre 5 : panorama de l'élevage de Martinique

1.- Les chiffres clés de production

En Martinique, les productions animales sont présentes dans près de 2 exploitations sur 3, soit 2.500 fermes (SCEES, 2005). Une grande partie de ces exploitations possèdent des ruminants, principalement des bovins.

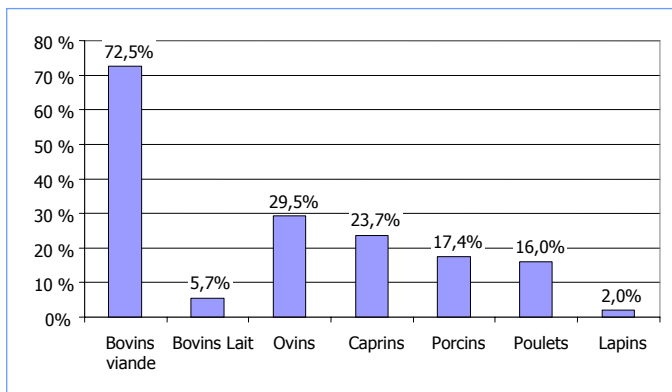


Figure 5 : Part des exploitations avec élevage possédant au moins un animal d'une des différentes espèces (données SCEES 2005)

En terme de volumes de viande produits, on observe une répartition presque équilibrée entre les trois filières dominantes : bovins, volailles de chair et porcins. En 2007, les quantités de viande produites localement couvrent près de 20% de la consommation locale (5.050 téc sur 26.600).

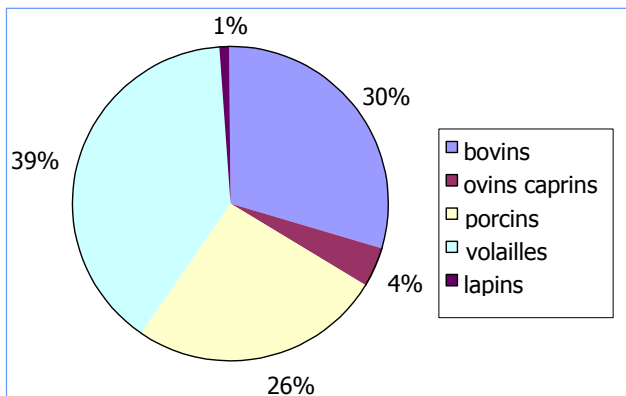


Figure 6 : Poids des différentes filières dans la production totale en volume en 2007 (source AMIV et estimations de la part non contrôlée)

Entre 2000 et 2005, le nombre d'exploitations agricoles a décru, ainsi que la plupart des cheptels. Ce sont surtout les petites exploitations de moins de 5 ha qui disparaissent de manière soutenue contrairement à la classe des exploitations de plus de 20 ha qui reste stable (- 8% en nombre mais la surface totale occupée reste stable).

La taille moyenne d'une exploitation en Martinique est passée de 4 ha en 2000 à 7 ha en 2005.

L'âge avancé des exploitants agricoles laisse présager de nombreux départs prochainement : 30% d'entre eux ont plus de 60 ans et 27% entre 50 et 59 ans en 2005 (données SCEES). Toutefois, comme nous avons pu le constater fréquemment lors de nos visites de terrain, cela ne signifie pas pour autant un arrêt d'activités de ces personnes.

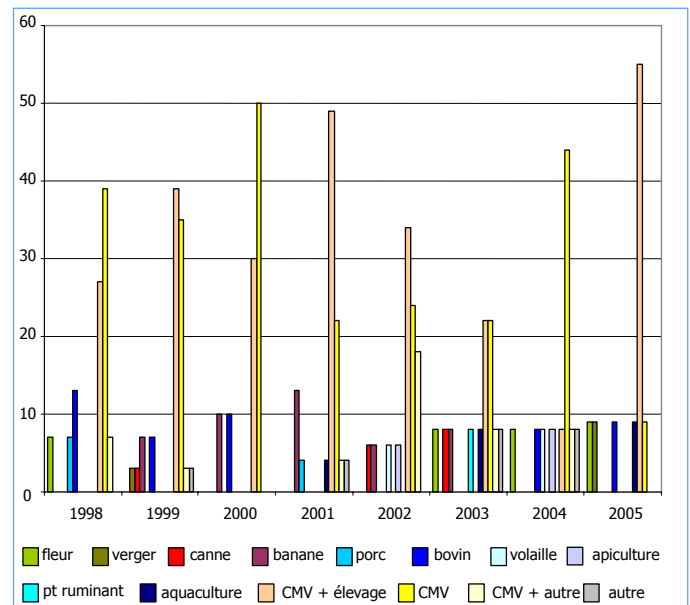


Figure 7 : Distribution relative du nombre d'installations DJA selon les productions adoptées (Données CNASEA)

Les installations aidées dans le cadre de la DJA sont peu nombreuses (15 à 20 par an) et concernent surtout les productions maraîchères et de tubercules, avec ou sans élevage.

Ces installations DJA sont le fait d'agriculteurs de plus en plus âgés (37 ans de moyenne en 2005) et le capital à l'installation est de plus en plus important (près de 140 k€ en 2006 contre la moitié en moyenne sur la période 2000-2002).

Les exploitations viables et capables de résister à la pression foncière sont de moins en moins nombreuses. La concentration des exploitations d'élevage risque fort de se poursuivre dans les années à venir.

Afin de sélectionner les exploitations ayant une activité économiquement viable, et pour lesquelles l'élevage y contribue de façon significative, nous avons établi des seuils minimaux de cheptel.

En retirant les « détenteurs » d'animaux essentiellement orientés vers l'autoconsommation ou l'épargne sur pied, cela réduit de façon significative l'échantillon des exploitations d'élevage.

| Filière | Seuil minimum | Nombre | Cheptel détenu |
|-----------------|----------------------------|--------|----------------------------------|
| Bovins viande | 5 vaches | 480 | 7.000 vaches |
| Bovins lait | 5 vaches | 20 | 240 vaches |
| Ovins | 10 brebis | 200 | 5.300 brebis |
| Caprins | 10 chèvres | 170 | 3.500 chèvres |
| Porcins | 5 truies ou 50 porcs | 50 | 1.000 truies |
| Volailles chair | 500 volailles produites/an | 80 | 1 million volailles produites/an |
| Lapins | 20 cages-mères | 35 | 1.300 cages-mères |

Tableau 4 : Distribution relative du nombre d'installations DJA selon les productions adoptées (Données CNASEA)

Comme l'illustre la figure 11, plus de 70% des cheptels de ruminants sont présents sur la partie sud de l'île (mornes séchants et rares plaines), et notamment la production laitière dont la coopérative est installée au François.

Les porcs, les lapins et les volailles de chair sont répartis de façon plus équilibrée sur le territoire de la Martinique.

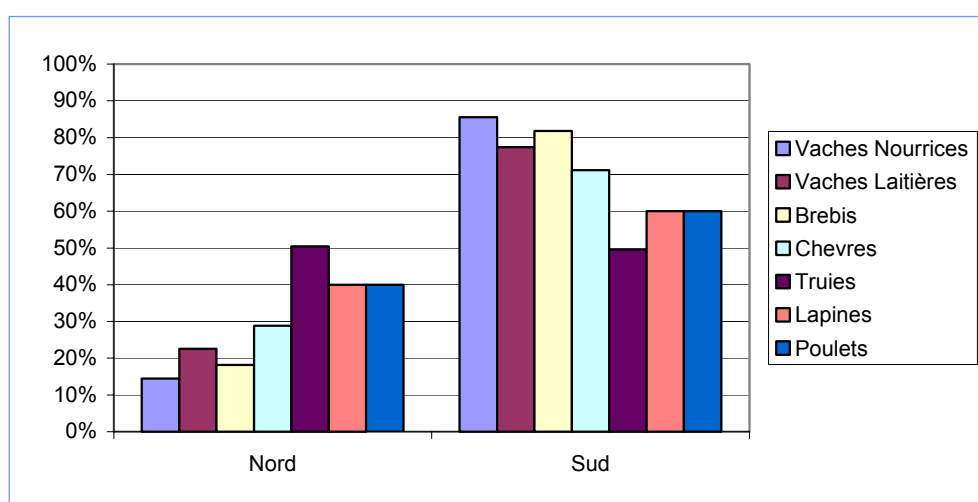


Figure 8 : Distribution relative du nombre d'installations DJA selon les productions adoptées (Données CNASEA)

2.- Quelques enseignements pour l'organisation d'un réseau en Martinique

Au sein du projet Réseaux de références sont recherchés des systèmes « viables, vivables et durables » afin de pouvoir être les supports de développement local. Ceci sous-tend des objectifs de performances technico-économiques mais également de reproductibilité du système afin de pouvoir installer demain de nouveaux producteurs et contribuer ainsi à l'essor de la production locale.

Dans un contexte structurel de raréfaction des surfaces agricoles, la reproductibilité d'exploitations basées sur un foncier important est fortement compromise, même si ces structures apparaissent économiquement viables. Une bonne part de la production bovine de Martinique est concernée par cette problématique, notamment en raison des transmissions à venir sur de nombreuses exploitations.

Le tableau 8 illustre l'inégale répartition du foncier de la Martinique : 5% des exploitations « professionnelles » du département détiennent près de la moitié de la surface agricole utile alors que plus des trois-quarts de ces exploitations professionnelles ne valorisent qu'un cinquième du foncier.

L'élevage bovin étant directement liée au sol (savanes naturelles essentiellement), les caractéristiques de répartition du cheptel ressemblent fortement à celles de la SAU : 10% d'éleveurs spécialisés détiennent près de la moitié du cheptel de souche (principalement de race Brahman) alors que 40% des détenteurs bovins n'élèvent que 10 % du cheptel départemental.



A la différence de l'île sœur, on trouve en Martinique une présence plus importante de systèmes bovins spécialisés avec une surface exclusivement en herbe (cf chapitre 6).

Cette tendance à la spécialisation se retrouve également en production de monogastriques. Il existe un noyau d'éleveurs spécialisés qui fournissent une bonne partie de la production des coopératives.

A côté de ces éleveurs, on rencontre de nombreuses exploitations avec combinaison de plusieurs productions animales et végétales selon les disponibilités en surface, en capital ou en main d'œuvre.

| | Toutes les exploitations | | Dont professionnelles | |
|--------------|--------------------------|---------------|-----------------------|---------------|
| | Nombre | SAU | Nombre | SAU |
| < 5 ha | 74 % | 21 % | 57 % | 13 % |
| 5 - 10 ha | 14 % | 13 % | 21 % | 11 % |
| 10 - 20 ha | 7 % | 13 % | 9 % | 10 % |
| 20 - 50 ha | 3 % | 16 % | 8 % | 20 % |
| > 50 ha | 2 % | 37 % | 5 % | 46 % |
| Total | 3 758 | 26 033 | 1 629 | 20 680 |

Tableau 5 : Répartition du foncier selon les tailles d'exploitation (Source : enquête structures 2005)

| Bovins viande | 5 à 9 vaches | 10 à 19 | 20 à 49 | 50 et plus |
|-------------------------|------------------------|---------------------|-------------------|-------------------|
| % exploitations | 63% | 24% | 10% | 4% |
| % cheptel détenu | 28% | 23% | 19% | 29% |
| Bovins lait | 5 à 9 vaches | 10 à 19 | 20 et plus | |
| % exploitations | 35% | 34% | 31% | |
| % cheptel détenu | 60% | 30% | 10% | |
| Brebis mères | 10 à 19 brebis | 20 à 49 | 50 et plus | |
| % exploitations | 54% | 28% | 17% | |
| % cheptel détenu | 22% | 28% | 50% | |
| Chèvres mères | 10 à 19 chèvres | 20 à 49 | 50 et plus | |
| % exploitations | 76% | 16% | 8% | |
| % cheptel détenu | 42% | 21% | 37% | |
| Truies mères | 5 à 9 truies | 10 à 19 | 20 à 49 | 50 à 199 |
| % exploitations | 47% | 16% | 29% | 9% |
| % cheptel détenu | 28% | 9% | 25% | 38% |
| Poulets de chair | 500 à 2500 /an | 2500 et plus | | |
| % exploitations | 42% | 58% | | |
| % production | 19% | 81% | | |

Tableau 6 : répartition des cheptels et des détenteurs d'animaux par classes de taille (données SCEES 2005, BDNI 2007)

3.- Les principaux acteurs de l'élevage

Les opérateurs d'amont

L'entreprise Martinique Nutrition Animale (MNA) est l'unique fabricant d'aliments pour animaux de Martinique. Elle produit 35.000 tonnes d'aliment par an, ce qui représente environ 90% des approvisionnements des élevages en aliments concentrés.

Il existe aussi quelques distributeurs d'aliments métropolitains et certains producteurs importent directement par conteneur de l'aliment de métropole.

Jusqu'en septembre 2004, la totalité des poussins d'un jour qui approvisionnaient les élevages de la SCAM (coopérative avicole de Martinique) étaient issus de l'importation.

A cette date, l'EARL Madas a pris en charge la couaison d'œufs (OAC) de métropole.

Ce couvoir d'une capacité de 38.000 poussins par semaine, approvisionne la SCAM en poussins d'un jour pour la production de poulets de chair, poulets fermiers, coqs de chair.

Les subventions versées dans le cadre du POSEI-DOM permettent à l'EARL Madas de proposer des poussins à 0,62 € l'unité.



L'insémination artificielle bovine est assurée par la Coopérative d'Insémination Artificielle de la Martinique (CEIAM). Elle compte 630 adhérents en 2006 dont la majorité sont des petits éleveurs indépendants. C'est le Nord atlantique qui demeure le secteur prépondérant en terme d'interventions. En effet, dans ce secteur, l'élevage au piquet est fortement développé.



Dans le secteur sud on retrouve les élevages les plus importants, où la monte naturelle avec le taureau de l'exploitation est la pratique la plus fréquente.

Les races à viande (Limousin, Charolais, Blond d'Aquitaine, Brahman) représentent près de 92% de l'activité de la coopérative.

On note cependant une augmentation des inséminations en race laitière (Holstein, Brune des alpes, Montbéliarde) avec 133 inséminations artificielles en 2006 contre 39 en 2005 (convention d'intervention signée entre la COOPROLAM et la CEIAM).

Les structures d'aval

a) L'abattage et la découpe

L'abattage contrôlé des bovins, ovins, caprins et porcins est assuré par l'abattoir départemental situé à Lamentin, géré par la SEMAM (Société d'Economie Mixte des Abattoirs de la Martinique).

Le tonnage total réalisé en 2006 était de 2.300 tonnes, pour 22.650 têtes. L'unité est actuellement utilisée aux deux tiers de sa capacité totale qui est évaluée à 3.500 tonnes par an.

L'abattoir dispose d'un atelier de découpe de viande bovine qui facture les prestations réalisées aux clients (principalement la CODEM). La COOPMAR dispose également d'un atelier de découpe propre dans l'enceinte de l'abattoir. Cinq bouchers salariés de la COOPMAR y travaillent.

La SAS KINI a été créée en 2005 à l'initiative de la SOCOPORC. La structure du capital est la suivante : 33% SOCOPORC – 33% MNA – 33% le groupe Alliance.

Cette structure assure la transformation et la commercialisation de la totalité des porcs de la SOCOPORC, ainsi que la découpe et le conditionnement d'environ deux tiers des lapins de la COOPGELMA.

Les volailles de la SCAM sont pour la plupart des cas abattues au nouvel abattoir du François, qui est opérationnel depuis 2007. Cette structure remplace l'abattoir de Saint-Pierre, construit dans les années '80 et aujourd'hui vétuste et avec une capacité d'abattage limitée.

Le nouvel abattoir permet d'abattre environ 20.000 poulets par semaine. Cette unité dispose d'une salle de découpe et d'un tunnel de congélation. Quarante salariés permanents assurent le fonctionnement de l'outil. La structure du capital de l'abattoir est la suivante : SCAM : 49% et MNA : 51%. Il réalise également l'abattage des poules de réforme de la société MAVIC, ferme de ponte d'œufs de consommation.

L'EARL de la ferme de Grande Rochelle, en service depuis 2000, bénéficie d'un agrément lui permettant d'abattre 1.000 poulets et 1.000 lapins par semaine.

Depuis 2005, elle assure l'abattage en prestation de service de 200 à 300 poulets fermiers de la SCAM et des lapins de la COOPGELMA. La capacité de la chaîne d'abattage est estimée à 400 poulets/heure.

b) Les groupements de producteurs

Filière bovins viande

La CODEM, Coopérative Des Eleveurs de la Martinique, a été créée en 1984. Cette coopérative de production regroupe 120 adhérents, dont près de 95 % sont actifs. Le cheptel des adhérents de la CODEM est estimé à 2.600 vaches en 2006 soit près d'un tiers du cheptel global.

La CODEM assure, pour le compte de ses adhérents, les missions d'encadrement technique (suivi technique, planification, transferts d'animaux à engraisser...) et sanitaire (visites du vétérinaire commun avec la SCACOM, fourniture de produits pharmaceutiques), de commercialisation de bovins et de viande bovine, et enfin d'approvisionnements en intrants pour l'élevage.

Quatre salariés sont chargés des travaux d'abattage à raison de deux matinées consacrées aux volailles et deux pour les lapins en alternance.

Il existe deux autres structures d'abattage de volailles : celui de la société des Coqs du Nord Atlantique (CNA), qui fédère quelques producteurs, et l'abattoir privé de M. Alain Marie-Calixte.



Filière bovins lait

La COOPROLAM (Coopérative des Producteurs Laitiers de Martinique) compte aujourd'hui 16 adhérents dont 15 actifs, qui ont produit 771 tonnes de lait en 2007.

L'ouverture avec la SNIL d'une deuxième yaourterie, la SAPY (Société antillaise de Production de Yaourt) de marque Danone, a favorisé en 1989 la création du Groupement d'Intérêt Economique (GIE) GECOLAIT.

Ce Groupement d'Intérêt Economique, rassemblant deux industriels (Danone et Yoplait), est chargé de la collecte et de l'écoulement de la production de la COOPROLAM, elle-même membre du GIE.

La COOPROLAM assure l'approvisionnement des éleveurs en aliment concentré, l'entretien des machines à traire et le contrôle de la qualité du lait.

Filière petits ruminants : ovins et caprins

La SCACOM est la seule coopérative de production de viandes ovines et caprines de Martinique. En 2007, elle comptait 102 adhérents (82 actifs), pour un total de 2.700 brebis et 1.000 chèvres.

Au niveau des élevages de la SCACOM, on trouve des systèmes semi-intensifs (naisseur-engraisseurs et naisseurs) et des engraisseurs en stabulation permanente.

Les missions de la SCACOM auprès de ses adhérents sont les suivantes : encadrement technique et sanitaire, suivi de traçabilité, approvisionnement en intrants pour l'élevage et médicaments vétérinaires, commercialisation des viandes ovine et caprine, commercialisation des reproducteurs ovins sélectionnés pour le compte de l'USOM.

Filière porcine

La COOPMAR, Coopérative des éleveurs des Porcs de la Martinique, a été créée en 1982. Elle compte aujourd'hui 27 éleveurs, pour un cheptel d'environ 550 truies.

Les missions de la coopérative sont : effectuer des opérations de production, de collecte, de mise en marché, de transformation et de commercialisation, de la viande porcine et de ces sous produits qui proviennent exclusivement des exploitations des associés coopérateurs ; acheter en vue de l'approvisionnement de ses seuls associés coopérateurs, des produits, équipements, instruments et animaux nécessaires à leurs exploitations. La coopérative dispose d'un élevage multiplicateur qui fournit les autres adhérents en reproducteurs.

La seconde coopérative porcine de Martinique, la SCOPORC, comptait 14 adhérents en 2007, pour un cheptel d'environ 350 truies.

Les missions de la coopérative sont d'assurer un appui technique aux éleveurs, de commercialiser des carcasses de porcs charcutiers et organiser la revente de porcelets. Elle assure également l'approvisionnement en reproducteurs et porcelets importés de métropole.

Les deux coopératives réalisent le suivi GTTT (Gestion Technique des Troupeaux de Truies) de leurs élevage et ont pour projet de mettre en place des suivis « Gestion Technico-Economique (GTE).



Filière volailles de chair

La SCAM (Société Coopérative Avicole de la Martinique) a été créée et agréée en février 1995.

Elle organise la mise en marché de la production de volailles à la Martinique. La SCAM commercialise des volailles vivantes à l'abattoir de Saint-Pierre. Elles sont commercialisées ensuite sous la marque « bô kail ».

La SCAM compte aujourd'hui 37 adhérents avec une surface de bâtiments en production de 16.800 m². La coopérative planifie les mises en place et les enlèvements des lots. Elle assure également le préfinancement des poussins, la prise en charge de l'aliment, l'achat en gros de médicaments vétérinaires et l'approvisionnement en matériel d'élevage.

Filière cunicole

La filière cunicole de la Martinique est organisée autour d'une coopérative, la COOPGELMA. Cette structure a été créée en 2004 et a entièrement repris les activités de production du GIE GELMA.

Au premier semestre 2006, la COOPGELMA comptait 25 adhérents avec un effectif d'environ 1.130 lapines en production. La coopérative assure la commercialisation des lapins, abattus à l'EARL ferme de la Grande Rochelle et le suivi sanitaire des élevages. La GTE des élevages de la COOPGELMA est réalisée par la Chambre d'Agriculture.

Les autres partenaires de l'élevage

L'UEBBM

L'UEBBM est une association de type loi 1901, créée en 2000 et qui a pour vocation la sélection génétique de bovins Brahman améliorés en Martinique. En 2006, l'association comprend 12 adhérents pour un cheptel de 1.200 femelles inscrites au livre généalogique Brahman provisoire.

Les éleveurs de l'UEBBM se répartissent en deux catégories : les sélectionneurs, qui produisent les futurs reproducteurs sur les voies mâles et femelles, et les multiplicateurs qui diffusent le progrès génétique uniquement par la voie femelle en utilisant un taureau issu de l'étage des sélectionneurs.

Dans le cadre du programme génétique départemental, les adhérents de l'UEBBM sont en effet chargés de la production de génisses Brahman tandis que la CODEM organise la sélection de taureaux de race européenne pure (Charolais ou Blonds d'Aquitaine) nés localement.

L'USOM

L'Unité de Sélection des Ovins de la Martinique a été créée en 1991. Elle est née de la volonté d'un groupe d'éleveurs d'améliorer les performances du mouton local. Depuis 2004 et l'agrément de la CNAG, c'est une UPRA (OS depuis peu).

L'objectif principal de l'USOM est le développement et la promotion du mouton Martinik. L'USOM permet de fournir les éleveurs de moutons de Martinique en reproducteurs sélectionnés, grâce à des outils de sélection : contrôle de performance, centre d'élevage et sélection des béliers, marquage des agnelles chez les adhérents.

L'Interprofession : l'AMIV

L'Association Martiniquaise Interprofessionnelle de la Viande et du bétail a pour objet de faciliter l'activité économique de ses membres en terme de production et de commercialisation ; de favoriser le développement de la production de viande locale et l'approvisionnement correct du département ; et de susciter, développer ou participer à toute action concourant à la promotion de l'élevage, au commerce de la viande, à l'information et à la publicité.

La Chambre d'Agriculture

L'Etablissement Départemental d'Elevage réalise le contrôle de performances et le pointage en bovins, ovins et caprins, notamment dans les élevages membres de l'UEBBM et de l'USOM, ainsi que la gestion technico-économique (GTE) des élevages de lapins de la COOPGELMA.

L'EDE réalise également les missions réglementaires d'identification. Le SUAD disposait jusqu'en 2000 d'une équipe de conseillers techniques en charge du suivi des élevages. Ces compétences ont progressivement disparu.

Le projet Réseau de références pourrait donc contribuer à consolider les connaissances techniques des personnes en charge de l'élevage au sein du service développement de la Chambre d'Agriculture.

L'INRA

En collaboration avec le PRAM et l'AMIV, l'INRA a dernièrement conduit des projets de recherche et d'appui en matière de politique génétique des ruminants, d'alimentation des herbivores et de mise en place d'une charte de production de viandes de qualité.

Le PRAM

Le Pôle de Recherches Agro-environnementales de la Martinique regroupe le CEMAGREF, le CIRAD et l'IRD.

Ses actions en matière d'élevage concernent l'augmentation de la productivité des troupeaux et la valorisation des ressources fourragères locales, la diffusion de conduites d'élevage propres à fournir le marché local et la qualité des produits animaux. Il développe également des travaux en matière de gestion du territoire dans une approche plurifonctionnelle de l'agriculture.

La commercialisation des productions animales

La structuration de l'élevage en Martinique est assez avancée relativement aux autres DFA. Les actions menées dans le cadre du POSEI et des programmes sectoriels visent à professionnaliser et structurer les acteurs locaux de l'élevage.

La part de la viande abattue en dehors des circuits contrôlés reste néanmoins significative, même si elle est peu connue des structures interprofessionnelles ou de développement. Cela est particulièrement vrai pour les viandes de petits ruminants, porcs et volailles, dont la valorisation est souvent bien supérieure en vente directe.

| Filière animale | Volume produit | Production abattue en structure réglementaire | Part de la production organisée (%) | Prix de vente 2007 (€/kg) |
|--------------------|----------------|---|-------------------------------------|---|
| Bovins | 1500 téc | 1200 t 80% | 400 t 25% | Animaux d'embouche : 6,1 €/kgc Broutards : 2,8 €/kgv |
| Lait | 800 t | 775 t | 95% | 0,67 €/kg |
| Ovins-Caprins | 200 téc | 75 t 35% | 45t 25% | Agneaux : 9,6 €/kgc Chevreaux : 12,3 €/kgc |
| Porcins | 1300 téc | 1000 t 75% | 800 t 60 % | Charcutiers : 3,10-3,45 €/kgc Réformes : 2,45 €/kgc |
| Volailles de chair | 2000 téc | 950 t 50%t | 950t 50% | Poulets standards : 1,7 €/kgv |
| Lapins | 50 téc | 30 t 60% | 30 t 60% | Lapins : 7,5 €/kgc |

Tableau 7 : Chiffres clés de commercialisation des productions animales de Martinique en 2007 (Sources : AMIV, Organisations de Producteurs)

Chapitre 6 : caractérisation de la filière bovin-viande

1.- Eléments sur la production et la mise en marché

L'analyse des données 2007 de la Base de Données Nationale d'Identification (BDNI) permet de recenser en Martinique plus de 7.200 détenteurs de bovins pour un cheptel reproducteur que l'on peut estimer à 15.500 femelles adultes (dont 320 vaches laitières). Ces données sont d'ailleurs assez stables par rapport à 2006 (+ 3% de vaches et + 6% de détenteurs).

Toutefois, comme pour l'île voisine de la Guadeloupe, la répartition du cheptel au sein des détenteurs est très déséquilibrée : 86 % d'entre eux ont moins de 3 vaches allaitantes. Moins de 500 exploitations élèvent au minimum 5 vaches et seulement 35 ont un cheptel de plus de 30 mères, généralement de type racial Brahman.

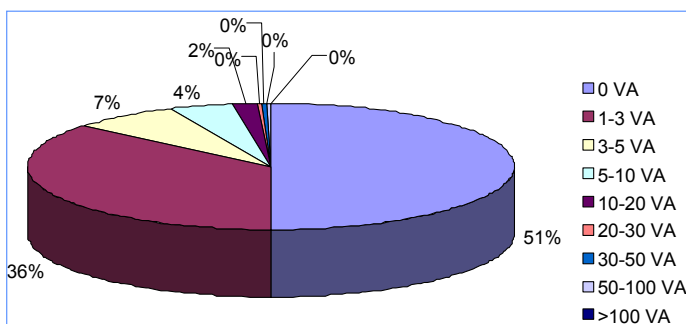


Figure 9 : Répartition des détenteurs selon la taille du cheptel reproducteur (Source : BDNI 2007, traitement Institut de l'Elevage)

Sur l'année 2007 (et suite au passage du cyclone Dean le 18 août), le nombre d'engraisisseurs s'est considérablement réduit.

En effet, de nombreux ateliers nourrissent les taurillons à partir des écarts de banane (co-produit riche en sucre et généralement peu onéreux). Seulement une dizaine d'engraisisseurs de plus de 10 têtes étaient recensés fin 2007.



En terme de répartition du cheptel reproducteur, près de 6 femelles adultes sur 10 sont présentes chez les petits détenteurs (moins de 5 vaches). Près d'un tiers de la production locale de viande bovine de Martinique est issue de ces très petites structures.

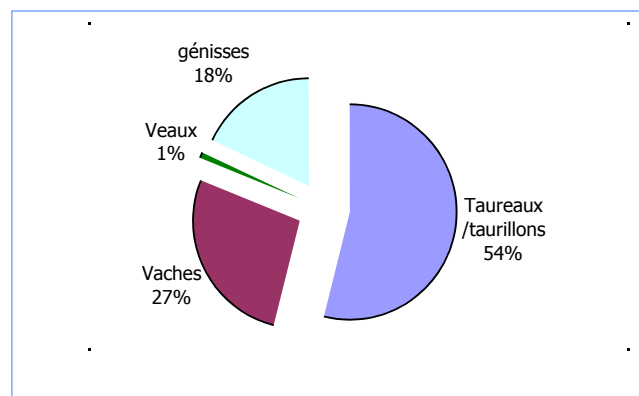
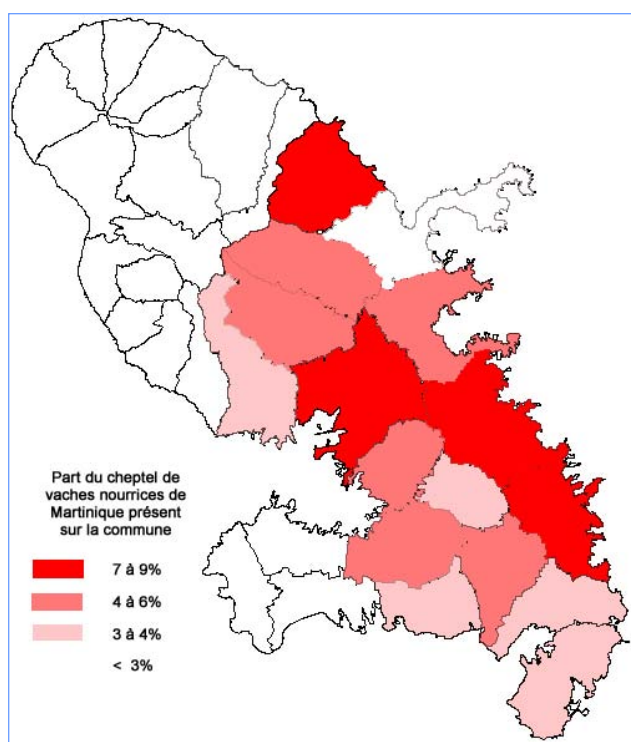


Figure 10 : répartition du nombre d' animaux abattus par la CODEM en 2006 (source CODEM)

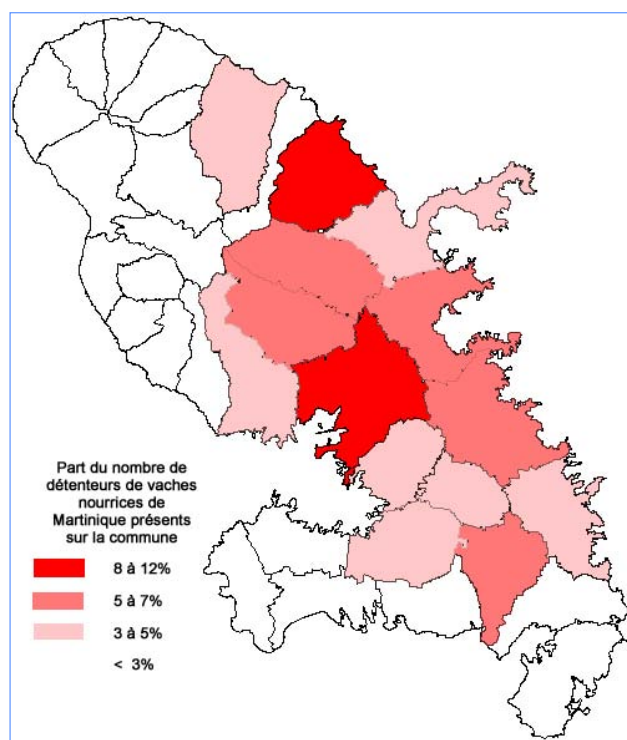
Si l'on s'intéresse à des ateliers bovins qui permettent de dégager annuellement au minimum un demi SMIC, on dénombre en Martinique 180 exploitations pour un cheptel légèrement inférieur à 5.000 vaches allaitantes.

Leur poids dans la production locale de viande peut être estimé à près de 60% (690 téc). Parmi eux, les 115 adhérents actifs de la CODEM détiennent un cheptel de 2.600 vaches, pour une production de 400 téc.

En terme de répartition géographique, la moitié du cheptel bovin de Martinique est localisé dans le triangle Sainte-Marie / Ducos / Le Vauclin. Toutefois, les domaines de grande taille se trouvent généralement au sud de cette zone à l'exception de la ferme du Galion située sur la commune de Trinité.



Carte 5 : Répartition communale du cheptel de vaches nourrices de Martinique (Source : BDNI 2007)



Carte 6 : Répartition communale des détenteurs de vaches nourrices en Martinique (Source : BDNI 2007)

En 2007, un peu plus de 1.200 tonnes de carcasse sont sorties de l'abattoir départemental, situé au Lamentin. La plupart des animaux abattus sont des taurillons de 20 à 24 mois. Le poids moyen des carcasses était de 217 kg, pour un rendement carcasse moyen compris entre 50 et 52%.

| En pourcentage | < 3 vaches | > 5 vaches | > 10 vaches | > 50 vaches |
|-------------------------|------------|------------|-------------|-------------|
| Détenteurs | 86% | 7% | 3% | 0,3% |
| Femelles adultes | 42% | 44% | 30% | 12% |
| Animaux vendus | 22% | 71% | 58% | 30% |

Tableau 8 : Répartition des ateliers et du cheptel reproducteur selon la taille du cheptel de vaches nourrices (source : BDNI, traitement : Institut de l'Elevage)

| En nombre de | < 3 vaches | > 5 vaches | > 10 vaches | > 50 vaches |
|-------------------------|------------|------------|-------------|-------------|
| Détenteurs | 6.250 | 480 | 180 | 21 |
| Femelles adultes | 6.330 | 6.950 | 4.850 | 1.940 |
| Viande produite | 250 téc | 840 téc | 690 téc | 340 téc |

Tableau 9 : Répartition des ateliers et de la production locale de viande bovine selon la taille du cheptel de vaches nourrices (source : BDNI, traitement : Institut de l'Elevage)

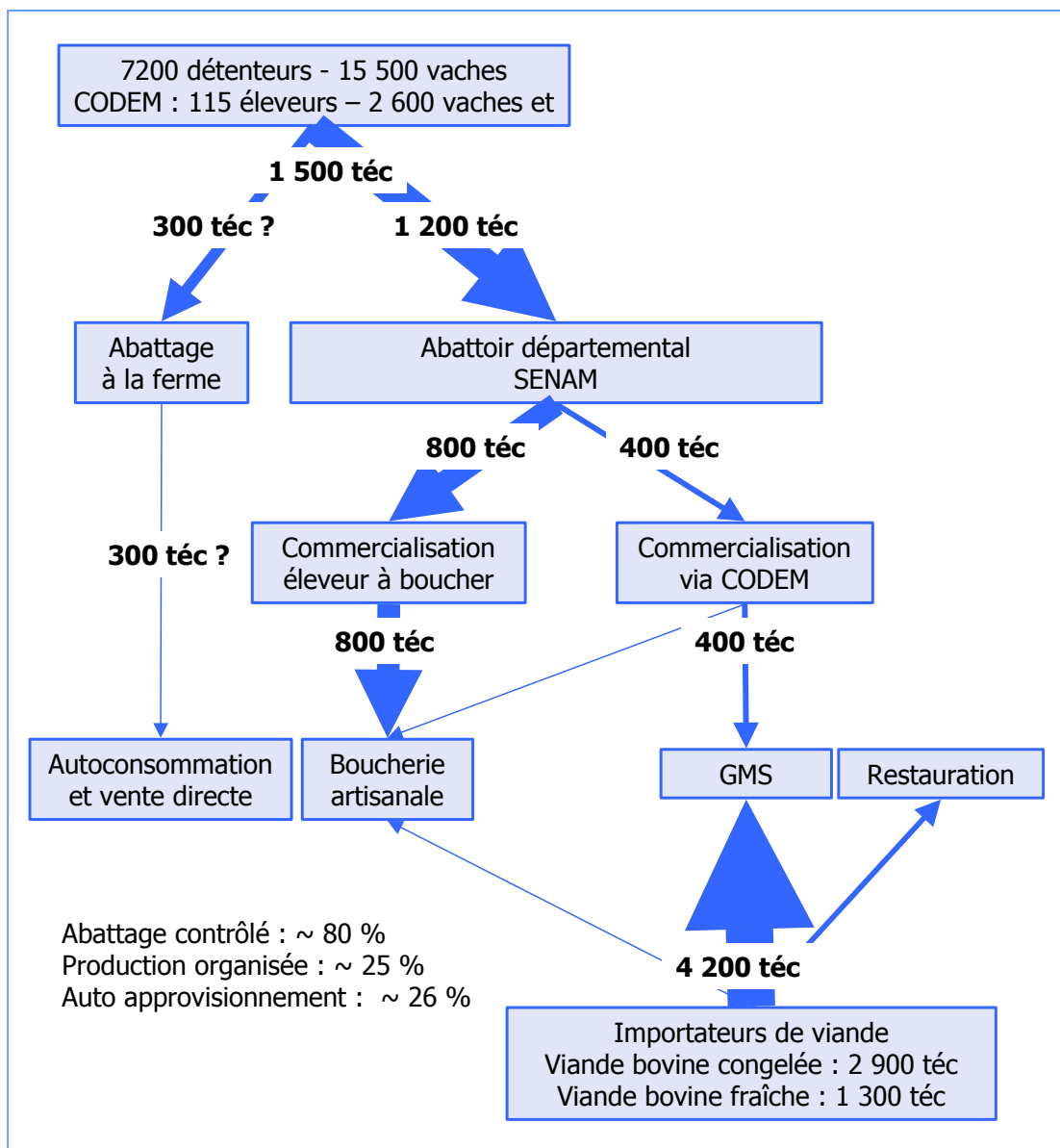


Figure 11 : L'organisation et les flux de la filière bovine martiniquaise en 2007
(Source : DAF, douanes, AMIV)



2.- Les principaux systèmes d'exploitation avec élevage bovin de Martinique

L'élevage de bovins est présent sur trois quarts des exploitations avec élevage, mais dans des formes très diverses. Cinq systèmes d'exploitations avec bovins ont pu être identifiés :

- B0. **Les détenteurs de bovins.** Leur cheptel est très modeste (moins de 5 vaches) ainsi que leur surface disponible (moins d'un hectare). L'élevage est pour eux une activité secondaire et constitue une trésorerie sur pied,
- B1. **Les engraisseurs de bovins.** L'atelier d'engraissement bovin constitue une source de revenu complémentaire à d'autres ateliers (cultures et/ou élevage). Il permet de valoriser des surfaces en herbe ou des co-produits (écarts de banane, canne...),
- B2. **Les cultivateurs avec élevage bovin naisseur-engraisseur.** L'élevage constitue un atelier secondaire dans des exploitations à dominante végétale (cultures maraîchères ou vivrières). Le cheptel constitué d'une dizaine de têtes est conduit au piquet. Il permet de valoriser les jachères ou les surfaces en herbe disponibles,

B3. **Les élevages spécialisés de type naisseurs-engraisseurs.** Dans ce système, le cheptel est généralement compris entre 35 et 70 vaches. L'activité d'élevage rend l'exploitation viable,

- B4. **Les naisseurs herbagers.** Comme le type précédent, il s'agit d'élevages spécialisés de dimension importante au regard du standard martiniquais. Les animaux sont de race Brahman. La conduite est extensive à semi-intensive. Deux variantes sont présentées ci-après :
 - a. les domaines du sud à vocation de préservation patrimoniale
 - b. les exploitations du Centre Atlantique de moindre dimension en conduite semi-intensive

Chacun des types est décrit avec présentation dans un premier tableau des principaux éléments de structure, des dynamiques d'évolution et du poids relatif du type dans la production locale.

Dans une seconde partie de la fiche, les principales caractéristiques de la conduite animale sont précisées ainsi que quelques éléments d'appréciation de la viabilité économique et de la reproductibilité du type (i.e possibilité à s'installer à l'identique aujourd'hui).

Les bovins viande constituent une production prépondérante dans le paysage de l'élevage martiniquais, aussi bien en terme de nombre d'éleveurs que de surfaces valorisées. Aussi, le **Comité professionnel de Suivi Local du projet** a choisi de consacrer la moitié du dispositif aux systèmes bovins viande. Un rapide consensus a été établi en séance pour retenir les **2 systèmes naisseurs – engraisseurs** : avec cultures (B1) et spécialisé (B3) ainsi que les **engraisseurs** (B1) en dépit des problèmes conjoncturels causés par le cyclone Dean.

L'intégration des **systèmes naisseurs** de conduite semi-intensive (variante b) s'est faite dans un second temps à la demande des maîtres d'ouvrage nationaux et de l'Interprofession afin de couvrir la diversité des systèmes d'élevage bovin de Martinique. Ces systèmes qui bénéficient des aides forfaitaires sont économiquement viables et techniquement assez bien conduits. Ils pourront servir de jalon au développement local même s'il apparaît clairement qu'ils ne sont pas reproductibles en l'état dans le contexte de pression foncière de la Martinique.

Type B0 : les détenteurs bovins

| | |
|-----------------------------------|---|
| Localisation : | Ensemble de la Martinique |
| Part de l'activité : | Secondaire, avec un statut généralement non agricole |
| Objectif de production : | Autoconsommation et épargne sur pied |
| Age : | Fréquemment plus de 50 ans |
| Cheptel moyen : | < 5 vaches |
| SAU moyenne : | <2 ha et parfois inexistante |
| Niveau de performance technique : | Faible : 0,4 veau sevré/vache/an |
| Dynamique d'évolution : | Faible |
| Freins à l'évolution : | Disponibilité limité en temps de travail Pas d'accès au foncier Moindre attractivité économique |
| Evolution du type : | Forte réduction |
| Equipements : | Inexistant |
| Produits commercialisés : | Broutards vendus au sevrage / jeune bovin de 3 ans, vaches de réforme vendus le plus souvent aux bouchers |
| Poids dans la production locale : | 30% de la production locale, 55% du cheptel de vaches, 90% des propriétaires de bovins. |

Principaux éléments de conduite de l'atelier :

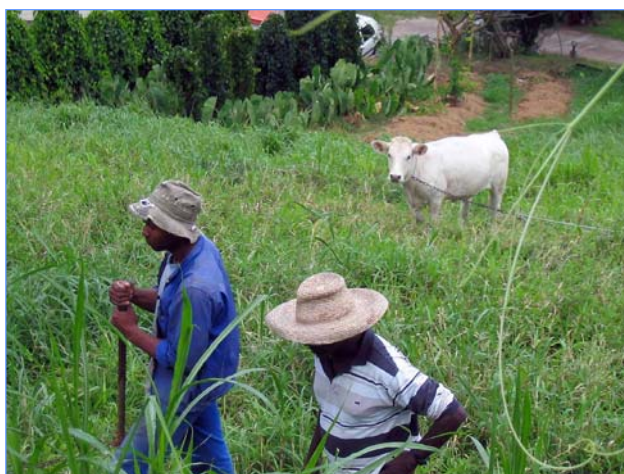
- Conduite au piquet toute l'année
- Type génétique créole avec croisement de races européennes
- Insémination artificielle
- Vermifuge et détiquages à fréquences variables

Viabilité économique :

- Elevage dans une optique d'épargne en cas de coup dur
- Absence d'objectif économique : pas de demande d'aides auprès de l'administration (ADMCA,...), revenu annuel inférieur à 3.000 €

Reproductibilité :

- Système reproductible mais ne générant pas un revenu permettant d'en vivre



Type B1 : les engraisseurs de bovins

A l'exception de quelques ateliers de taille significative (en année non cyclonique, moins de 10 fermes engraisent plus de 30 bovins par an), les ateliers d'engraissement sont de taille modeste.

Deux types de conduite alimentaire identifiées :

- système pâturant avec complémentation sous forme de concentrés du commerce. Les GMQ observés sont de l'ordre de 600 à 750 g selon les types génétiques notamment. Ces exploitations disposent fréquemment de superficies en herbe de l'ordre de 5-10 ha (parfois irriguées).

Une partie de ces fermes est constituée d'anciens naisseurs-engraisseurs de petite taille qui se sont spécialisés,

- système en paddock avec alimentation basée sur les co-produits des cultures : écart de bananes, bagasse. Les croissances observées sont supérieures, dépassant fréquemment 1 kg quotidien. La surface consacrée aux animaux est très limitée (stabulation avec aire d'exercice), même si la SAU de ces exploitations est largement supérieure à la moyenne départementale.

| | |
|-----------------------------------|---|
| Localisation : | Ensemble du département |
| Part de l'activité : | Agriculteur à titre principal. Activité d'engraissement bovin complémentaire de productions végétales, monogastriques,... |
| Objectifs de production : | Revenu d'appoint, valorisation des coproduits végétaux ou des surfaces disponibles |
| Age : | Variable |
| Cheptel moyen : | Généralement 10 à 20 animaux / an |
| SAU moyenne : | Peu à 10 ha d'herbage |
| Assolement : | Souvent banane ou canne à sucre |
| Niveau de performance technique : | GMQ de 750 g à plus de 1.000 g selon le mode de conduite |
| Conduite d'élevage : | Distinctes : de stabulation complète à pâturage |
| Dynamique d'évolution : | Stable |
| Freins à l'évolution : | Difficultés d'approvisionnement en broutards (animaux croisés) |
| Evolution du type : | Repli récent (effet du cyclone DEAN) |
| Equipements : | De paddock à stabulation couverte |
| Produits commercialisés : | Jeunes bovins de 30 à 36 mois (200 à 230 kg) |
| Mode de commercialisation : | Coopérative bovine (CODEM) |
| Poids dans la production locale : | 15% de la production locale répartie sur une vingtaine de fermes |

Principaux éléments de conduite de l'atelier :

- Types génétiques Brahman ou croisé (Brahman x métropolitain), ce dernier étant recherché pour ses meilleures performances de croissance

Viabilité économique :

- Activité économique génératrice de valeur ajoutée mais non économiquement viable en raison de la faible taille de l'atelier bovin

Reproductibilité :

- Système assez reproductible en raison des besoins modestes en surfaces (notamment en engraissement mais forte dépendance alimentaire)



Type B2 : les cultivateurs avec élevage bovin naisseur engraisseur

| | |
|-----------------------------------|--|
| Localisation : | Principalement Nord Martinique |
| Part de l'activité : | Agriculteur à titre principal Atelier d'élevage complémentaire |
| Objectifs de production : | Revenu d'appoint, valorisation des coproduits végétaux ou des surfaces disponibles (jachère) |
| Age : | Variable |
| Main d'œuvre : | Exploitant à temps plein |
| Cheptel moyen : | 5 à 15 vaches |
| SAU moyenne : | 4 à 10 ha dont 1 à 3 ha pâturé (herbe spontanée) |
| Assolement : | Généralement vivrier (dachine,..) et maraîchage |
| Niveau de performance technique : | Faible en élevage : 0,5 veau sevré/vache/an |
| Conduite d'élevage : | Conduite à l'animal, au piquet |
| Dynamique d'évolution : | Possible vers davantage d'élevage |
| Freins à l'évolution : | La main d'œuvre constitue le principal facteur limitant |
| Evolution du type : | Stable |
| Equipements : | Sommaires en élevage (parfois contention) |
| Produits commercialisés : | Jeunes bovins de 30 à 36 mois (200 à 230 kgc) |
| Mode de commercialisation : | Coopérative bovine ou vente directe |
| Poids dans la production locale : | 15 % de la production locale pour autant de vaches et environ 5 % des élevages avec bovins |

Principaux éléments de conduite de l'atelier :

- Type génétique croisé (créole x métropolitain)
- Insémination artificielle par les techniciens de la CEIAM

Viabilité économique :

- Activité économique viable par la contribution de l'atelier végétal (2/3 du revenu dégagé)

Reproductibilité :

- Système reproductible : faibles besoins en surfaces, maximisation de la main d'œuvre de l'exploitant



Type B3 : les éleveurs bovins spécialisés naisseurs-engraisseurs

| | |
|-----------------------------------|---|
| Localisation : | Principalement dans le centre et le Sud |
| Part de l'activité : | Agriculteur à titre principal |
| Objectif de production : | Revenu principal |
| Main d'œuvre : | Exploitant + 1/2 salarié dans sa dimension supérieure |
| Age : | Assez variable |
| Cheptel moyen | 35 à 70 vaches |
| SAU moyenne : | 15 à 35 ha, tout en herbe |
| Niveau de performance technique : | 0,7 à 0,8 veau sevré/vache/an |
| Conduite d'élevage : | Pâturage tournant avec complémentation pendant le Carême Chargement de 2 à 2,5 vaches/ha |
| Conduite d'engraissement : | Variable (de stabulation complète à pâturage permanent) selon les surfaces disponibles (et leur potentiel : irrigué ou non) |
| Dynamique d'évolution : | Système en croisière |
| Freins à l'évolution : | Foncier non sécurisé (fermage,...) |
| Evolution du type : | Stable, transmission entre générations |
| Equipements : | Contention, aire d'alimentation, peu de mécanisation (foin) |
| Produits commercialisés : | Mâles de 18 à 20 mois de 270-300 kgc Femelles de 20 à 24 mois de 230-250 kgc |
| Mode de commercialisation : | Coopérative bovine |
| Poids dans la production locale : | 20% de la production locale pour environ 15% du cheptel, et 1% des élevages de plus d'une vache |

Principaux éléments de conduite de l'atelier:

- Vaches typées Brahman ou croisées (Blond d'Aquitaine notamment)
- Monte naturelle avec taureau présent dans le troupeau toute l'année
- Suivi sanitaire régulier (vermifuge et tiques)
- Proportion non négligeable de prairies implantées en *Brachiaria decumbens* et *Digitaria*, fumées et désherbées chimiquement
- Généralement pas de récolte d'excédent fourragers pour redistribution en période de Carême (achat de concentrés du commerce)

Viabilité économique :

- Activité économique viable dans les dimensions décrites ci-dessus (40-60 vaches en conduite semi-intensive)
- Résultat économique très inféodé aux aides directes ou POSEI (ADMCA, aides forfaitaires,...)

Reproductibilité :

- Exceptionnelle en ce qui concerne l'exploitation : besoins importants en foncier
- Possible en ce qui concerne la conduite de l'atelier



Type B4 : les naisseurs herbagers

Ces systèmes sont très souvent hérités d'anciennes propriétés cannières (« habitations ») qui se sont converties progressivement dans l'élevage bovin à partir de la fin du XIX^{ème} siècle à de fins de préservation du patrimoine foncier. Elles sont localisées dans le centre Atlantique et la partie méridionale de l'île.

Toutefois, certains éleveurs aujourd'hui en place ont réussi à s'installer dans les années '80 en investissant le capital provenant par exemple d'une activité salariée précédente dans du foncier et l'acquisition d'un cheptel de souche qu'ils ont progressivement développé.

Le premier groupe (dénommé variante a) n'a pas encore entamé à ce jour le virage pour passer de l'optimisation des primes à celle des objectifs technico-économiques de l'élevage.

Au même titre que le type précédent des naisseurs-engraisseurs, ce groupe de naisseur (variante b) a le souci d'optimiser les conduites d'élevage, même si rares sont les éleveurs qui réalisent des stocks fourragers. L'irrigation des prairies ressemées y est toutefois fréquente, permettant d'atténuer fortement les effets du Carême.

| | Variante a Logique patrimoniale | Variante b Conduite semi-intensive |
|-----------------------------------|--|---|
| Localisation : | Sud | Centre & sud |
| Forme juridique : | Exploitation agricole sous forme sociétaire (SCA, SCEA,...) | |
| Part de l'activité : | Agriculteur à titre principal ou gérant de la société | |
| Main d'œuvre salariée : | 1 à plusieurs salariés | Généralement 1 |
| Objectif de production : | Rémunération du capital | Source principale de revenu |
| Age : | Souvent supérieur à 50 ans | Variable |
| Cheptel moyen : | 80 à 300 vaches | 50 à 80 vaches |
| Type racial | Brahman | Brahman et croisé avec des races métropolitaines de plus en plus fréquemment |
| SAU moyenne : | 60 à plus de 200 ha | 20 à 35 ha |
| Nature des surfaces en herbe | Savanes exclusivement, séchantes en Carême | Savanes et prairies ressemées Irrigation assez fréquente pour B. decumbens |
| Complémentation : | Rarement d'où des pertes de poids marquées en Carême | Concentrés pour les mères (voire les jeunes) |
| Chargement animal | 1,5 vache / ha en moyenne | 2 à 2,5 vaches /ha |
| Niveau technique : | 0,6 veau sevré/femelle/an | 0,7 à 0,8 veau sevré/femelle/an |
| Dynamique d'évolution : | Héritage avec fréquemment des soucis d'indivision | Système en croisière |
| Freins à l'évolution : | Aucun facteur de production limitant | |
| Evolution du type : | Question de transmission assez fréquente dans les 5 à 10 ans à venir | |
| Accès aux aides : | Oui, public fortement consommateur des aides directes et autres | |
| Equipements : | Corrals et couloirs de contention. Tracteurs, bétailière, remorques. Rarement chaîne de récolte de fourrage | |
| Produits commercialisés : | Vente de broutards de 7 à 8 mois (200/220 kg vifs en Bh / 240/260 kg en croisé Blond). Génisses de 18 à 24 mois pour la boucherie ou la reproduction | |
| Poids dans la production locale : | 20% de la production locale, pour environ 15% des vaches Une vingtaine d'exploitations du département | |

Principaux éléments de conduite de l'atelier:

- Reproduction par monte naturelle
- Pas de gestion systématique de lots de génisses pour la conduite de la reproduction
- Conduite sanitaire régulière (détiquage, vermifuge)

Viabilité économique :

- Activité économique viable dans les deux cas
- Forte proportion d'aides dans le revenu
- Equipement dans une chaîne complète de fennaison non rentable à l'échelle d'une exploitation (sauf logique de défiscalisation ou projet de prestation de services)

Reproductibilité :

- Système non reproductible dans le contexte martiniquais de très forte pression foncière



Chapitre 7 : caractérisation de la filière bovin-lait

1.- Eléments sur la production et la mise en marché

Il y a 30 ans, la production laitière martiniquaise était estimée à 11.000 Tonnes. Mis à part une quinzaine d'exploitations spécialisées situées dans le Sud-Est, elle était surtout le fait de petites unités de 1 à 5 vaches pratiquant une unique traite le matin et dispersées dans tout le département.

Il existait alors trois circuits de distribution : circuit organisé par la COOPROLAM avec tank en lien direct avec les laiteries (3.500 l/jour), la vente directe aux consommateurs (18.000 l/jour), la vente aux ramasseurs (8.000 l/jour).

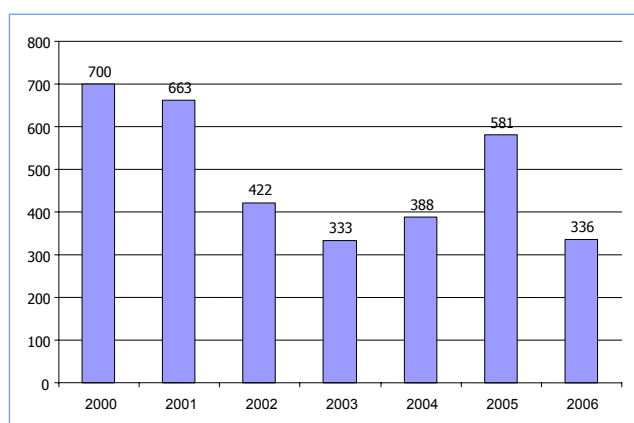


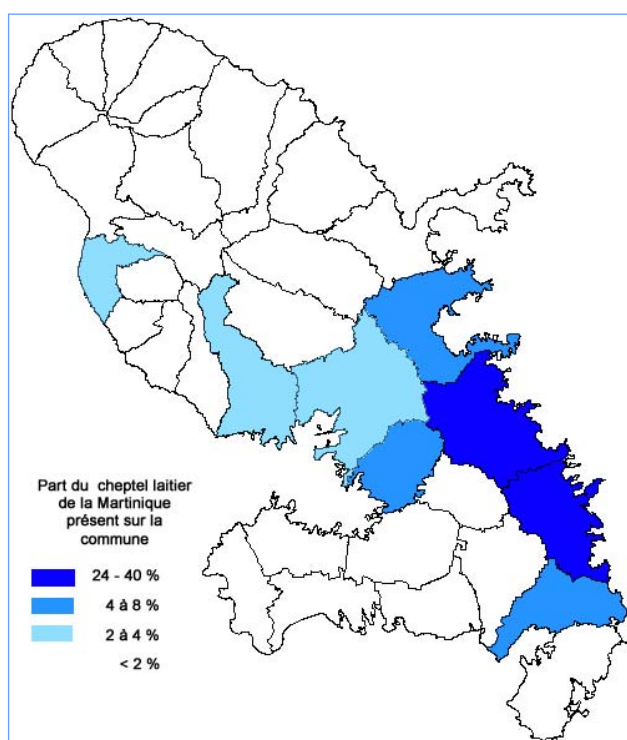
Figure 12 : évolution 2000-2006
du nombre de vaches de race laitière en Martinique
(Source : Agreste)

Aujourd'hui, 77 exploitations ont des vaches de race laitière, dont les trois quart ont moins de 5 vaches (BDNI 2007). La plupart de ces exploitations ne doivent produire du lait que de manière anecdotique, pour l'autoconsommation voire la vente directe au voisinage.

| | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 |
|------------------------------|-------|-------|------|------|-------|------|
| COOPROLAM (tonnes) | 1 053 | 1 025 | 883 | 771 | 731 | 775 |
| Evolution | | -2,7% | -16% | -14% | -5,5% | +6% |
| % de lait en classe A | 65% | 65% | 51% | 82% | 91% | |

Tableau 10: Evolution de la production de lait des adhérents COOPROLAM de 2002 à 2006 (source : COOPROLAM)

La coopérative laitière (COOPROLAM) compte 20 adhérents (dont 16 en production - 306 vaches) situés dans la zone Sud Est (Vauclin - Saint François). Elle commercialise son lait auprès des deux industries laitières des groupes Danone et Yoplait.



Carte 7 : Répartition communale du cheptel laitière en Martinique (Source : BDNI 2007)

Depuis 2002, on observe une chute progressive de la production laitière annuelle, de près de 40 % en cinq ans. Cette diminution s'explique notamment par la cessation d'activité de près de 40% des producteurs entre 2000 et 2005 (de 28 producteurs en 2000 à 17 en 2006), et par une baisse de productivité des troupeaux (vieillessement, problèmes de fécondité...). La moyenne de production par vache des adhérents de la COOPROLAM est de 3.200 litres, sans commune mesure avec les quantités de concentrés distribuées.

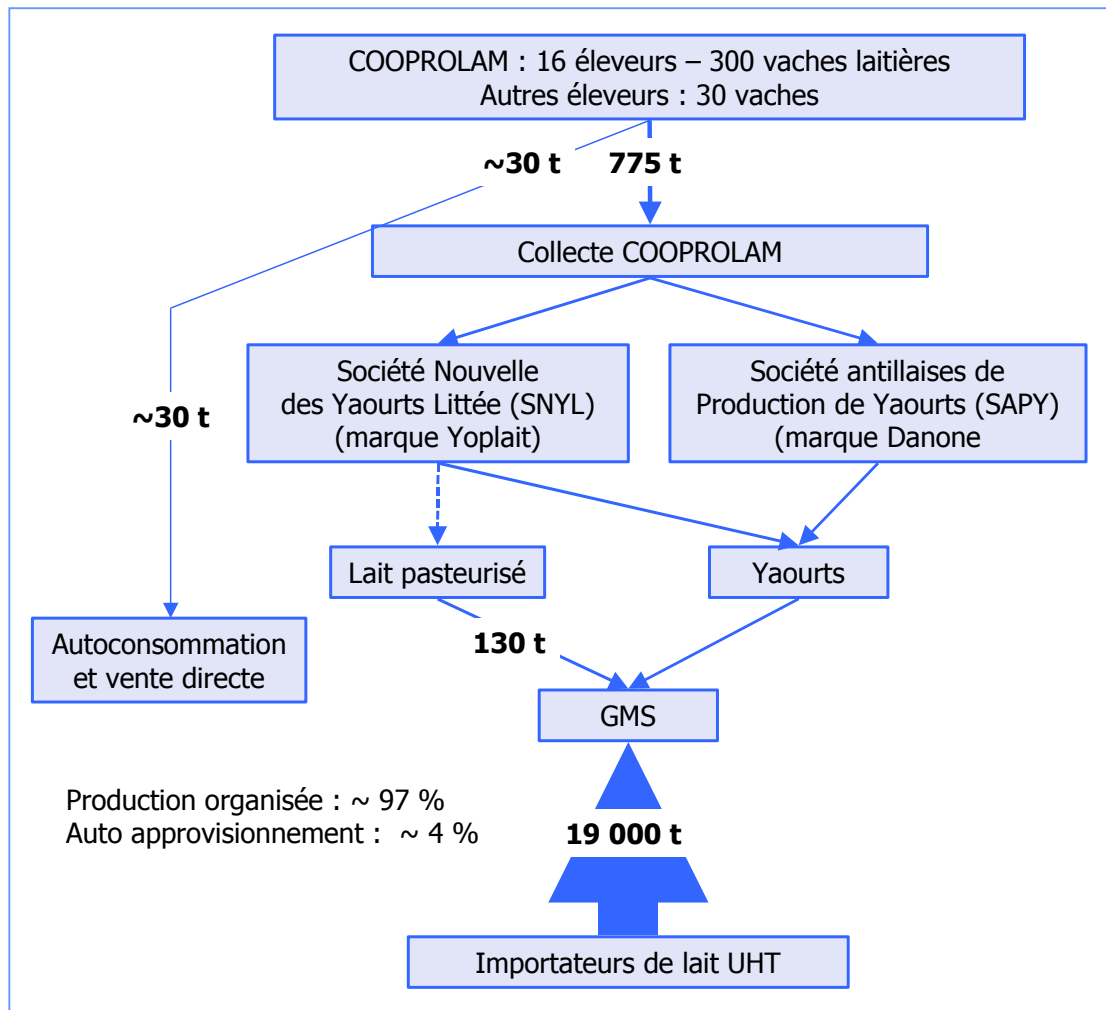


Figure 13 : L'organisation et les flux de la filière laitière martiniquaise en 2007
(Source : DAF, douanes, Cooprolam, AMIV)



2.- Les principales caractéristiques des systèmes laitiers de Martinique

Comme cela a déjà été constaté pour d'autres productions, il existe une réelle diversité de la combinaison productive des exploitations laitières de Martinique.

Ceci s'explique principalement par la modeste taille de l'atelier laitier (et/ou de l'exploitation), qui, faute de surfaces disponibles dans la plupart des cas, ne suffit pas pour assurer la viabilité économique de l'exploitation. En Martinique, une seule ferme laitière dispose de plus de 25 vaches en production.

Néanmoins, ces exploitations se rejoignent sur les schémas d'alimentation pratiqués à très forts apports de concentrés (de l'ordre de 300 à 350 g/litre de lait produit) généralement non valorisés par les vaches laitières, ... et des pâturages qui ressemblent davantage à des aires d'exercice pour ruminants bien alimentés en salle de traite (gaspillages d'herbe fréquents...).

Le pâturage n'est quasiment jamais la base de l'alimentation des vaches laitières, au mieux un apport de fibres d'une ration très riche en sucres rapidement fermentescibles.

Par ailleurs, de tels niveaux de concentrés dans la ration des vaches (même de types métropolitains) ne peuvent être étrangers avec les soucis de fertilité très fréquemment entendus ou diagnostiqués sur les élevages laitiers de Martinique.

Dans un contexte de recherche d'une productivité laitière maximale à la surface (et non plus seulement à l'animal), il pourrait être intéressant d'étudier la possibilité d'externaliser l'élevage des génisses pour ne conserver sur les fermes laitières que des animaux productifs, c'est à dire rentables.

Compte tenu du nombre d'élevages concernés, les besoins annuels totaux des adhérents de la COO-PROLAM ne représentent qu'une cinquantaine d'animaux (un ou deux sites d'élevage de jeunes en conduite de type engraisseur).

Avec la hausse structurelle des prix des concentrés, entamée depuis plusieurs mois, le coût de la ration des vaches laitières de Martinique s'envole en 2007.

Le diagnostic rapide des élevages laitiers de Martinique qui est dressé ici pourrait à lui seul justifier le déploiement d'un projet tel que celui des Réseaux de références.

Avec notamment une équipe technique motivée et un plan de formation à co-construire, ce dernier peut significativement contribuer à répondre aux attentes des éleveurs et de la filière pour améliorer les performances économiques des exploitations laitières de Martinique.

Les éleveurs laitiers rencontrés lors des différentes visites de terrain sont véritablement demandeurs de conseil technique afin d'améliorer la productivité laitière de leur exploitation.

La production laitière est en déclin sur la Martinique (seul département des DFA où elle a perduré en filière organisée) mais fait partie de la diversité des productions animales du département. Dans un souci de prendre en compte cette diversité, **le comité professionnel de suivi local du projet** a retenu un « **type laitier** » pour faire partie du projet Réseaux de références.

Système laitier de Martinique

| | |
|-----------------------------------|--|
| Localisation : | Sud Atlantique, à proximité de la coopérative laitière |
| Part de l'activité : | Agriculteur à titre principal ou gérant de la société |
| Main d'œuvre salariée : | Fréquemment |
| Objectif de production : | Source principale de revenu |
| Age : | Souvent supérieur à 45 ans |
| Cheptel moyen : | 8 à 25 vaches laitières |
| SAU moyenne : | 7 à 15 ha dont une partie seulement en surface fourragère (présence fréquente de cultures vivrières ou de légumes) |
| Niveau de productivité laitière : | Assez faible, autour de 3.000 l/vache/an |
| Nature des surfaces fourragères | Très diverses avec une base de savanes naturelles qui sont rarement valorisées par les vaches laitières, des prairies ressemées parfois irriguées et fauchées en vert quotidiennement, du maïs ensilage en dérobée de melon, fourrages de bords de chemin... |
| Conduite d'élevage : | Pâturage pas toujours tournant. Prairies de fauche (irriguées) avec affouragement en vert ou stocks fourragers |
| Dynamique d'évolution : | Faible |
| Freins à l'évolution : | Ressource fourragère limitée Forte dépendance alimentaire (concentrés importés) |
| Evolution du type : | Nombre d'exploitations en diminution régulière |
| Equipements : | Salle de traite 4 postes (pots trayeurs) Mécanisation variable, liée aux modalités de récolte de fourrage |
| Produits commercialisés : | Lait vendu à la coopérative Veaux de 8 jours |
| Poids dans la production locale : | 95% de la production locale (750.000 l) répartie au sein d'une quinzaine d'exploitations du département |

Principaux éléments de conduite de l'atelier :

- Vaches de type Brune des Alpes,
- Reproduction par monte naturelle de plus en plus fréquente suite aux soucis rencontrés avec l'insémination artificielle
- Présence parfois de prairies irriguées pour stocks fourragers, fumées et désherbées chimiquement
- Chargement animal élevé, mais rations alimentaires avec 2/3 d'apports sous forme de concentrés du commerce ou ressources fourragères hors de la SAU de l'exploitation (coupe manuelle quotidienne, maïs en dérobée de cultures de melon,...)

Viabilité économique :

- Faible marge économique en raison du poids de l'alimentation en concentré (schéma de type monogastrique)
- Rentabilité éventuelle inféodée exclusivement aux aides complémentaires (16 c€/ litre).

Reproductibilité :

- Système très difficilement reproductible compte tenu du foncier nécessaire.
- Dans certaines situations, la charge de travail pour assurer l'alimentation fourragère quotidienne du troupeau est largement supérieure au temps de traite : temps d'astreinte très élevé.

Chapitre 8 : caractérisation des filières petits ruminants

1.- Eléments sur la production et la mise en marché

Le cheptel de petits ruminants décroît de manière régulière depuis plusieurs années. En 2006, le nombre de chèvres était estimé à près de 7.000 et celui de chèvres à près de 4.000.

Entre 2003 et 2005, le nombre de détenteurs de moins de 10 brebis serait passé de 868 à 532 et celui de moins de 10 chèvres de 719 à 425 (source : enquête structures).

| Nombre d'exploitations | | 1 à 9 mères | 10 mères et plus |
|------------------------|------|-------------|------------------|
| Brebis | 2003 | 868 | 166 |
| | 2005 | 532 | 204 |
| Chèvres | 2003 | 719 | 175 |
| | 2005 | 425 | 168 |

Comme pour les bovins, les exploitations avec petits ruminants sont essentiellement localisées sur le sud du département (cf. carte Z). Ces espèces sont en effet bien adaptées pour valoriser ces espaces difficiles.

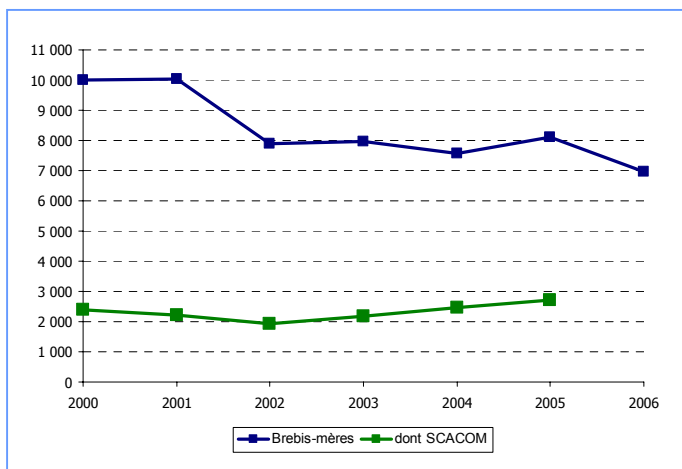


Figure 14 : Evolution 2000-2006 du cheptel de brebis-mère de Martinique et des adhérents SCACOM (Source AMIV et Chambre d'Agriculture)

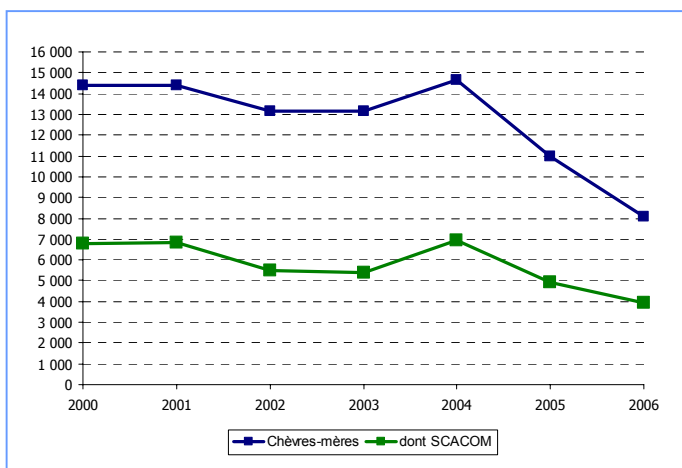
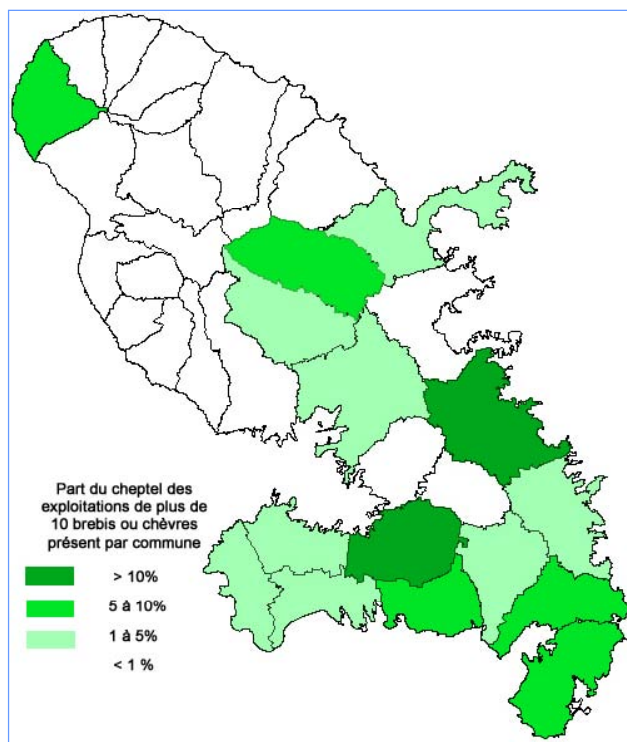


Figure 15 : Evolution 2000-2006 du cheptel de chèvres-mères de Martinique et des adhérents SCACOM (Source : AMIV et Chambre d'Agriculture)

Comme en témoigne la tendance pluriannuelle au niveau de la SCACOM, les ateliers ovins les plus conséquents semblent se maintenir alors que les petits détenteurs ont tendance à cesser leur activité.



Carte 8 : Répartition géographique du cheptel de petits ruminants des exploitations de plus de 10 reproductrices (données SCEES 2005)

Les effectifs chez les adhérents de la coopérative SCACOM semblent croître légèrement. La SCACOM, unique coopérative de la filière petits ruminants, fédère 102 éleveurs d'ovins et caprins, dont près de 60 engraisseurs, une trentaine de naisseurs et une dizaine d'engraisseurs en stabulation, pour un cheptel de 2.700 brebis et 1.000 chèvres.

La reproduction se fait par monte naturelle et l'autorenouvellement est la pratique la plus courante dans les élevages. Toutefois de plus en plus d'éleveurs s'approvisionnent en agnelles sélectionnées auprès de l'USOM et environ 80% des élevages de la coopérative utilisent les mâles reproducteurs Martinik (OMK).

La qualité des carcasses ovines de la SCACOM s'est améliorée entre 2000 et 2005 (10,5 kg de moyenne carcasse en 2000 contre 12,8 kg en 2005). Ceci est certainement en partie le résultat de la sélection ovine chez ses adhérents.

Les abattages contrôlés représentent 80 tonnes de carcasse en 2007, contre 69 tonnes en 2006.

Les ovins y contribuent pour les trois quarts, principalement du fait de l'augmentation des volumes livrés par la SCACOM (passage de 35 à 45 t.)

La commercialisation informelle reste néanmoins dominante. Il est estimé que l'abattage contrôlé ne représente que 40% des abattages totaux.

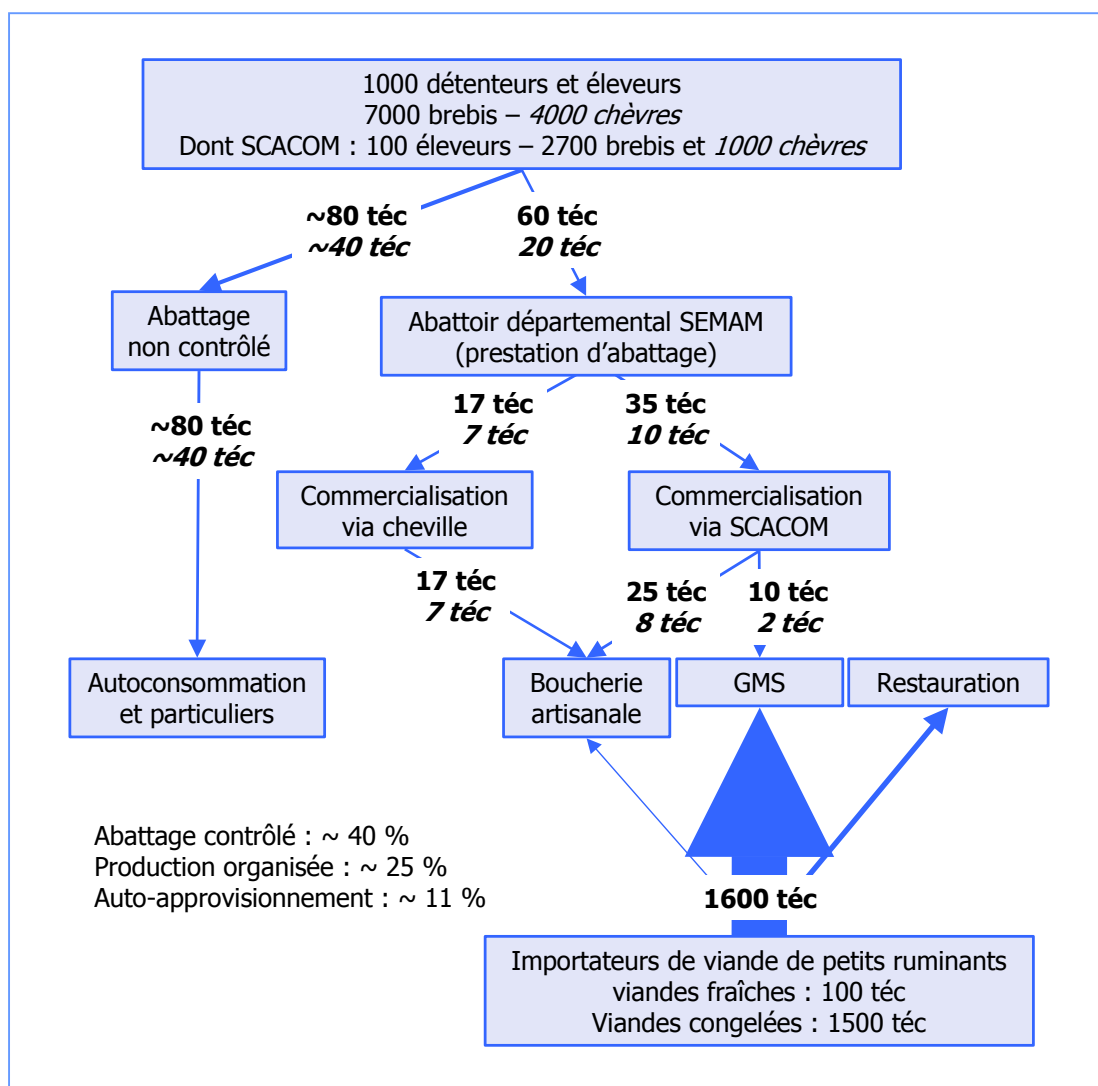


Figure 16 : L'organisation et les flux des filières petits ruminants martiniquaises en 2007 (Source : DAF, douanes, AMIV)

2.- Les principaux systèmes d'élevage de petits ruminants en Martinique

L'élevage de petits ruminants est présent sur de nombreuses exploitations agricoles mais ne constitue en général qu'un atelier secondaire.

Il existe cependant quelques dizaines d'exploitations dans lesquelles les petits ruminants constituent la production principale et qui contribuent significativement à la production locale, notamment celle en circuit organisé.

PR0. Les cultivateurs avec petits ruminants.

Il s'agit principalement d'exploitations de surface modeste, moins de 5 ha, avec des cultures à haute valeur ajoutée. Les petits ruminants, généralement des caprins (10 à 30 mères) permettent d'apporter un complément de revenus intéressants sur les surfaces en herbe autour de la sole cultivée.

PR1. Système d'exploitation à dominante petits ruminants.

Il s'agit d'exploitations de plus grande dimension (surface et cheptel), dans lesquelles les ovins-caprins sont la production principale. Il n'est d'ailleurs pas rare d'observer la présence des deux espèces.



Compte-tenu de l'importance du type **PR1 « exploitations à dominante petits ruminants »** pour la filière organisée, **le comité professionnel de suivi local du projet** l'a retenu pour intégrer le dispositif Réseau de références. Il a également émis le souhait que soient pris en compte des élevages caprins dont le cheptel est significatif, pour la SCACOM notamment.

A l'issue du comité de pilotage professionnel, une réunion des conseillers locaux des coopératives animales n'a pas permis d'identifier un groupe homogène d'exploitations du type PR0 pour mettre en place les diagnostics d'exploitation. En effet, deux difficultés majeures ont été soulignées :

- l'absence d'enregistrement des données d'élevage par les éleveurs, et leur franche réticence à le faire. Par ailleurs, le contrôle de performances est balbutiant en caprins (3 élevages seulement y ont souscrit en 2007),

- la difficulté à motiver ou rassurer les éleveurs afin qu'ils entrent dans le dispositif. Par ailleurs, il est délicat d'aller constituer des références pour le développement chez un sélectionneur pour lequel la valorisation bouchère ne constitue pas son premier débouché.

A l'issue de la campagne 2007, cette discussion sera à reprendre afin de conforter les systèmes de production de petits ruminants au sein du dispositif Réseau de références des DFA.

Type PRO : les cultivateurs avec petits ruminants

| | |
|--------------------------------------|--|
| Localisation : | Sud de la Martinique |
| Part de l'activité : | Éleveur à titre principal, production végétale dominante dans l'exploitation |
| Objectif de production de l'atelier: | Complément de revenu |
| Age : | Généralement élevée (>55 ans) |
| Cheptel moyen : | 10 à 30 brebis ou chèvres |
| SAU moyenne : | < 5 ha |
| Assolement : | Généralement vivrier + maraîchage |
| Niveau performance technique : | Modeste : <1 sevré/mère/an |
| Conduite d'élevage : | Pâturage continu, chargement de l'ordre de 8 mères/ha |
| Dynamique d'évolution : | Transmission d'actualité sur de nombreux élevages Peu d'accès au foncier, amélioration des éléments de conduite technique |
| Evolution du type | Stabilité jusqu'alors mais faible taux de reprise |
| Equipements : | Abris sommaires à des fins de protection nocturne contre vol et chiens errants |
| Produits commercialisés : | Agneaux de 30 à 35 kg vifs ou chevreaux de 25 kg vifs auprès de la SCACOM |
| Poids dans la production locale : | Environ 35% de la production locale, 40% du cheptel de petits ruminants, et 25% à 30% des propriétaires de petits ruminants |

Principaux éléments de conduite de l'atelier :

- Animaux de différentes origines génétiques
- Mâle reproducteur en permanence dans le troupeau
- Pas de lutte organisée (lutte permanente)

Viabilité économique :

- Système éventuellement viable par l'atelier végétal (maraîchage/vivrier)
- Très faible contribution de l'atelier animal : autoconsommation et ventes de proximité dans la plupart des cas

Reproductibilité :

- Possible en raison des faibles besoins de capitaux et de foncier
- Toutefois, faible attractivité de l'atelier animal auprès de jeunes cherchant à s'installer lorsqu'il est conduit de cette façon



Type PR1 : système d'exploitation à dominante petits ruminants

| | |
|-----------------------------------|---|
| Localisation : | Pas de localisation particulière |
| Part de l'activité : | Eleveur à titre principal, production ovine ou caprine dominante dans l'exploitation |
| Objectif de production : | Revenu principal |
| Age : | Généralement 40 ans |
| Cheptel moyen : | 30 à 100 mères |
| SAU moyenne : | 5 - 30 ha |
| Niveau de performance technique : | Correcte : 1,3 sevré/femelle/an, mais assez éloignée de l'objectif de 3 mises-bas / 2 ans |
| Dynamique d'évolution : | Possibilités d'agrandissement et de modernisation des bâtiments |
| Evolution du type | Stabilité |
| Equipements : | Bergerie sommaire |
| Produits commercialisés : | Agneaux ou chevreaux + femelles de réforme auprès de la coopérative ovine |
| Poids dans la production locale : | Environ 50% de la production locale, un tiers du cheptel de petits ruminants, moins de 5% des propriétaires de petits ruminants |

Principaux éléments de conduite de l'atelier :

- Troupeau typé Martinik (OMK) ou croisé avec des races européennes
- Sevrage à 3 mois
- Production d'agneaux pesant en moyenne 12 à 14 kg de carcasse ou de chevreaux de 10 à 12 kg de carcasse
- Conduite sanitaire suivie

Viabilité économique :

- Activité économiquement viable avec des troupes de plus de 70 femelles ou avec une conduite plus technique
- Nécessité de disposer des aides dégager du revenu mais avec des obligations de commercialisation exclusive en OP...

Reproductibilité :

- Possible : peu de foncier et de capital initial nécessaires
- Travail à consacrer non négligeable selon l'organisation de l'atelier et les équipements disponibles (bergerie, accès au pâturage,...)



Chapitre 9 : caractérisation de la filière porcine

1.- Eléments sur la production et la mise en marché

Le nombre de truies en Martinique peut être estimé à près de 1.500, réparties sur environ 150 élevages (estimations à partir des données COOPMAR, SOCOPORC et SCEES 2005). Les élevages de taille moyenne à importante (plus de 50 porcs) sont présents principalement sur la zone centre et nord atlantique.

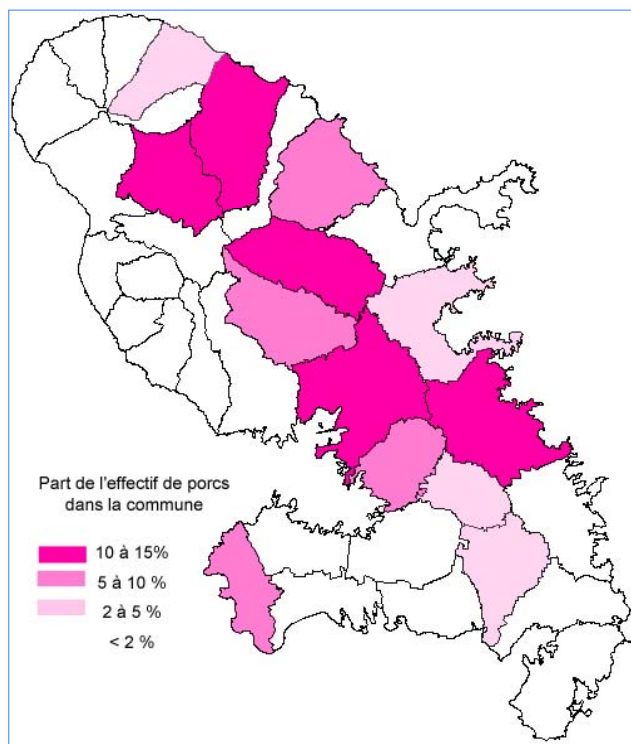


Figure 9 : Distribution par commune des effectifs de porcs du département. (Source : SCEES 2005)

La professionnalisation de la production est de plus en plus importante : 60 % des truies sont détenues par la quarantaine d'éleveurs adhérents aux coopératives Coopmar ou Socoporc. Les 600 truies restantes sont réparties sur des élevages de moins de 10 truies. Le solde (estimé à 400 téc) est abattu à la ferme ou vendu en vif.

Les élevages professionnels commercialisent en priorité leurs porcs à la coopérative ou à des bouchers, qui se chargent d'emmener les animaux à l'abattoir départemental (Lamentin).

En 2007, mille tonnes de carcasse sont sorties des chaînes d'abattage, soit 3% de plus qu'en 2006 : 78% du volume a été livré par les coopératives, 13% par des bouchers et 9% par des particuliers.

En 2006, le poids moyen des carcasses sorties de l'abattoir était de 76 kg. Entre 2006 et 2007, le volume livré par la Coopmar a baissé de 19%, alors que celui de la Socoporc est en croissance de 20 %. Ces chiffres confirment la tendance observée depuis 2005.

La Coopmar pratique une grille de prix selon la qualité, qui va de 3,43 €/kgc à 2,81€/kgc. La Socoporc paie toutes les carcasses à 3,40€/kgc.

La production locale couvre 30 à 35% des besoins de viande porcine. La vente à la grande distribution est réservée de fait aux éleveurs coopérateurs par la réglementation et la taille nécessaire pour obtenir une régularité des ventes.

L'abattage à la ferme, même s'il est générateur de valeur ajoutée, est fortement réprimé et tend à diminuer. Ceci est aussi en lien avec la disparition des élevages familiaux, en raison de l'urbanisation croissante (pertes de surfaces agricoles et répression périurbaine des « nuisances » de l'élevage) et de la modification des habitudes de consommation.

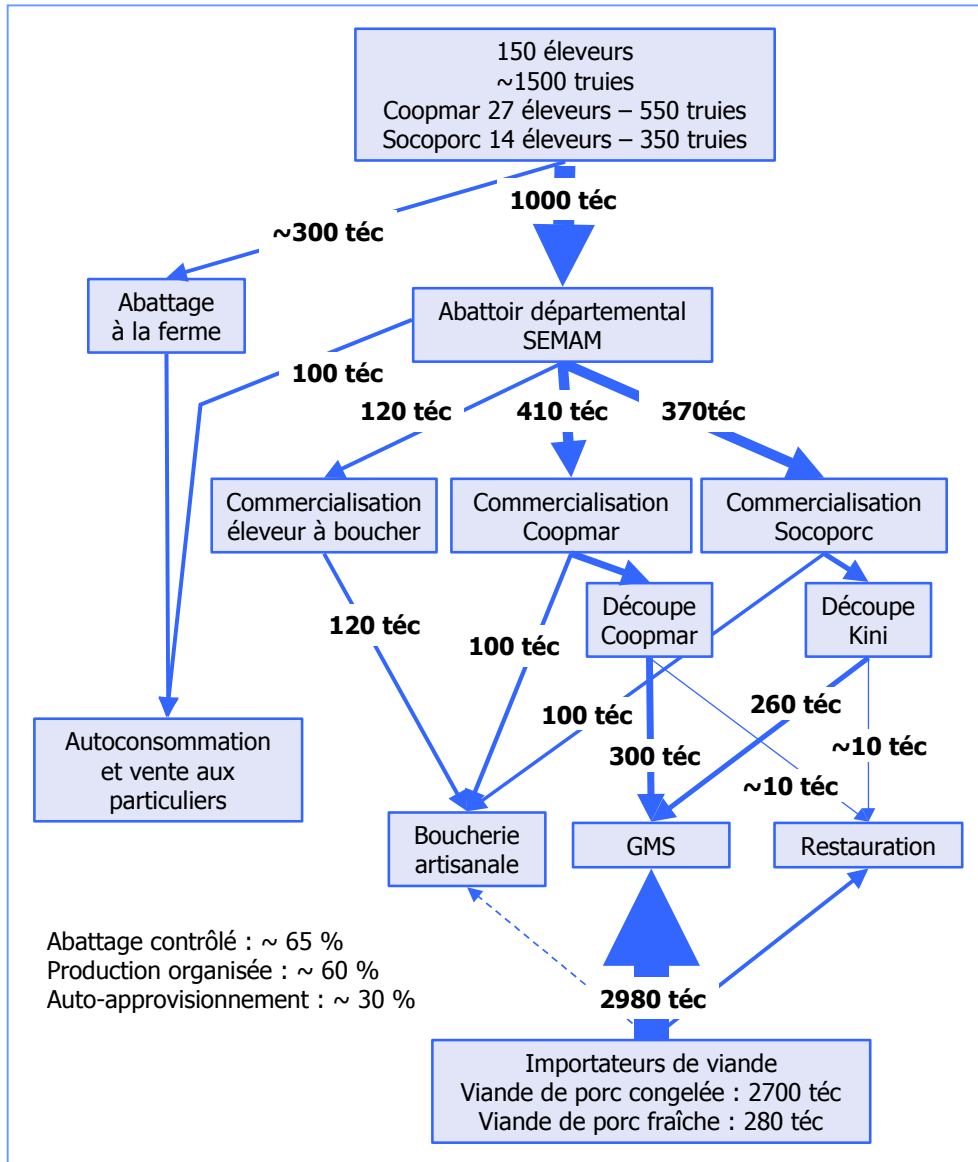


Fig 17 : L'organisation et les flux de la filière porcine martiniquaise en 2007 (Source : DAF, douanes, AMIV)



3.- Les principaux systèmes d'exploitation avec élevage de porcs

La structuration de l'élevage porcin en Martinique est relativement forte. En nous restreignant aux élevages professionnels de plus de 5 truies ou 50 porcs présents, il est possible d'identifier deux grands types de systèmes d'exploitation avec porcs :

P0. Les exploitations à atelier complémentaire de porcs.

Ce premier type concerne des exploitations diversifiées, sur base végétale (maraîchage, tubercules) ou avec une autre production animale, dans lesquelles le porc apporte un complément de revenu important, une sécurité par la diversification, et permet de valoriser de la main d'œuvre disponible (période creuses en dehors des pointes de travail sur les cultures).

Dans ce type on trouve régulièrement des ateliers simplement naisseurs ou engraisseurs.

P1. Les élevages de porcs spécialisés.

Ce second type regroupe des systèmes d'exploitation spécialisé, sans foncier. Ils consacrent tous leurs moyens à l'élevage porcin et sont le plus souvent naisseurs-engrailleurs.

Les cheptels sont plus importants sur ce type d'exploitation et les résultats techniques généralement un peu meilleurs.

Chacun des types est décrit dans les pages suivantes, avec présentation des principaux éléments de structure, des dynamiques d'évolution et du poids relatif du type dans la production locale.

Dans une seconde partie, les principales caractéristiques de la conduite animale sont précisées ainsi que quelques éléments d'appréciation de la viabilité économique et de la reproductibilité du type (i.e possibilité d'installation dans ce type de systèmes d'exploitation avec élevage).

Ces deux types d'exploitations avec porcs contribuent significativement à la production organisée de Martinique, qui est le mode de mise en marché dominant. Devant un tel constat, le comité professionnel décide d'intégrer 9 exploitations au réseau de références : **5 élevages de porcs spécialisés (type P1)** et **4 exploitations à atelier complémentaire de porcs (type P0)**.



Type P0 : les exploitations à atelier complémentaire de porcs

| | |
|-----------------------------------|--|
| Localisation : | Principalement Centre et Nord Atlantique |
| Part de l'activité : | Agriculteur à titre principal, production porcine dominante ou complémentaire sur l'exploitation |
| Objectif de production : | Objectif de revenu |
| Age : | Principalement entre 45 et 55 ans |
| Cheptel moyen : | 15 à 20 truies en naisseur-engraisseur, ou 100 à 200 places en système engraisseur |
| SAU moyenne : | 5 à 10 ha |
| Niveau de performance technique : | Perfectible : 12 à 15 porcs engraisés/truie/an Carcasses de 70 kg à 6 mois d'âge |
| Dynamique d'évolution : | Possibilités d'agrandissement et de modernisation des bâtiments |
| Freins à l'évolution : | Accès au crédit difficile. Pression réglementaire pour la gestion des effluents. Nuisances au voisinage |
| Evolution quantitative du type : | Stabilité |
| Accès aux aides : | POSEI (filière organisée) |
| Equipements : | Bâtiments assez anciens, ouverts. Cases en parpaings sur dalle béton, lavage au jet d'eau. Dispositif de collecte des effluents souvent insuffisant. |
| Produits commercialisés : | Porcs charcutiers de 65 à 75 kg de carcasse Vente en coopérative à 3,30€/kgc en moyenne |
| Poids dans la production locale : | Environ 30% de la production locale ; 40% du cheptel de truies des propriétaires d'au moins 5 truies et 50% des propriétaires d'au moins 5 truies |

Principaux éléments de conduite de l'atelier :

- Systèmes fréquemment naisseurs ou engraisseurs simples
- Cochettes LW x LR et verrats LW x Piétrain x Duroc importés ou produits localement (Coopmar), autorenouvellement parfois
- Monte naturelle uniquement. Conduite en bandes pas systématique.
- Sevrage à 28 jours
- Alimentation presque totalement sous forme de concentrés achetés, différenciée selon les stades physiologiques. Ecart de banane possibles. Distribution manuelle.

Viabilité économique :

- Atelier porcin qui permet de dégager un revenu de 8.000 à 12.000 € selon les résultats techniques et la taille.

- Système qui nécessite un complément (végétal, animal ou taille supérieure.) pour atteindre le seuil des 18.000 €

Reproductibilité :

- Système reproductible, avec un agrandissement progressif de l'atelier (autofinancement).



Type P1 : les élevages de porcs spécialisés

| | |
|---|--|
| Localisation : | Principalement Centre et Nord Atlantique |
| Part de l'activité : | Agriculteur à titre principal, production porcine unique dans l'exploitation. |
| Objectifs de production : | Revenu principal |
| Age : | Variable |
| Cheptel moyen : | 30 à 70 truies en système naisseur-engraisseur |
| SAU moyenne : | 1 - 2 ha |
| Niveau de performance technique : | Perfectible : 15 à 18 porcs engraisés/ truie /an |
| Dynamique d'évolution : | Investissements relativement récents, éleveurs qui ont agrandi et modernisé leur bâtiment dans les dernières années |
| Freins à l'évolution : | Accès au crédit difficile. Nuisances au voisinage (déménagements des élevages existants, peu d'installations possibles) |
| Evolution du type : | Stagnation , agrandissement des ateliers existants possible |
| Accès aux aides | POSEI (filiale organisée) |
| Equipements : | Bâtiments ouverts, sur caillebotis partiel. Fosse de récupération des lisiers. Laboratoire pour préparation insémination artificielle. |
| Produits commercialisés : | Porcs charcutiers de 70 à 80 kg de carcasse Vente en coopérative à 3,30 €/kgc en moyenne |
| Estimation du poids relatif dans la production locale : | 40% de la production locale, 55% du cheptel de truies des propriétaires > 5 truies, 30 % des propriétaires d'au moins 5 truies |

Principaux éléments de conduite de l'atelier :

- Cochettes LW x LR et verrats LW x Piétrain x Duroc importés ou cochettes produites localement. Insémination artificielle avec prélèvement sur l'exploitation. Conduite en 7 bandes.
- Sevrage 28 jours, 8 semaines de post-sevrage.
- Alimentation totalement sous forme de concentrés achetés, différenciée selon les stades physiologiques. Distribution automatique en gestation et engraissement fréquentes.

Viabilité économique :

- Selon les résultats techniques, revenu disponible compris entre 14.000 et 26.000 €.
- Système économique viable

Reproductibilité :

- Contexte d'implantation difficile, compte tenu de la proximité d'habitations
- Système avec ventes régulières : peu de soucis de trésorerie



Chapitre 10 : caractérisation de la filière volailles de chair

1.- Eléments sur la production et la mise en marché

Si depuis 2005 des éleveurs de la SCAM ont initié la production de poulets lourds dits « fermiers » à partir de la souche X44 (4% du volume commercialisé par la SCAM en 2006), 80 % de la production de la coopérative est assurée par du poulet standard issu de la souche I757.

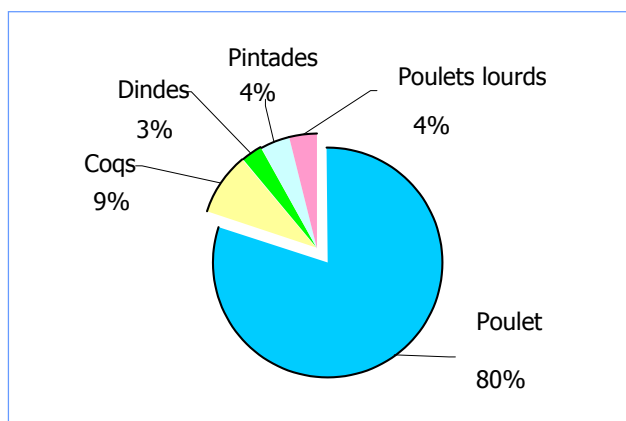


Figure 18 : Part des différents types de produits commercialisés par la SCAM en 2006 (Source : SCAM)

Durant l'année 2007 les adhérents de la SCAM ont produit près de 980 téc de viande de volaille, soit 50% de la production locale. L'abattage à la ferme en 2007 est évalué par la Chambre d'Agriculture à environ 1 000 téc.

La SCAM offre une diversité de produits qui aujourd'hui pénètre tous les secteurs du marché. En GMS les poulets sont présentés aux consommateurs entier frais sous l'appellation « poulet P.A.C », poulet « Bô Kail » ou « Ti Coq » ; entier congelé ou en découpe.

La congélation des volailles est assurée par l'abattoir qui s'est doté d'un outil de congélation.

La consommation annuelle de viande de volaille n'a cessé de diminuer depuis 2002. Mais elle représente toujours la viande la plus consommée sur l'île.

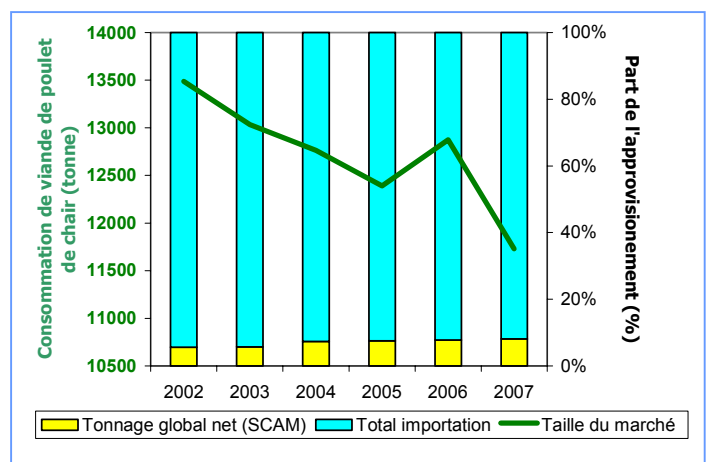


Figure 19 : Evolution de la production, de l'importation et de la consommation de viande de volaille depuis 2002 (Source : DAF)

La production locale en filière organisée couvre à peine 10% de la consommation, la majorité de la viande de volaille est importée de nombreux pays tiers. C'est la viande la plus importée, avec près de 70% des volumes globaux de viandes importées.



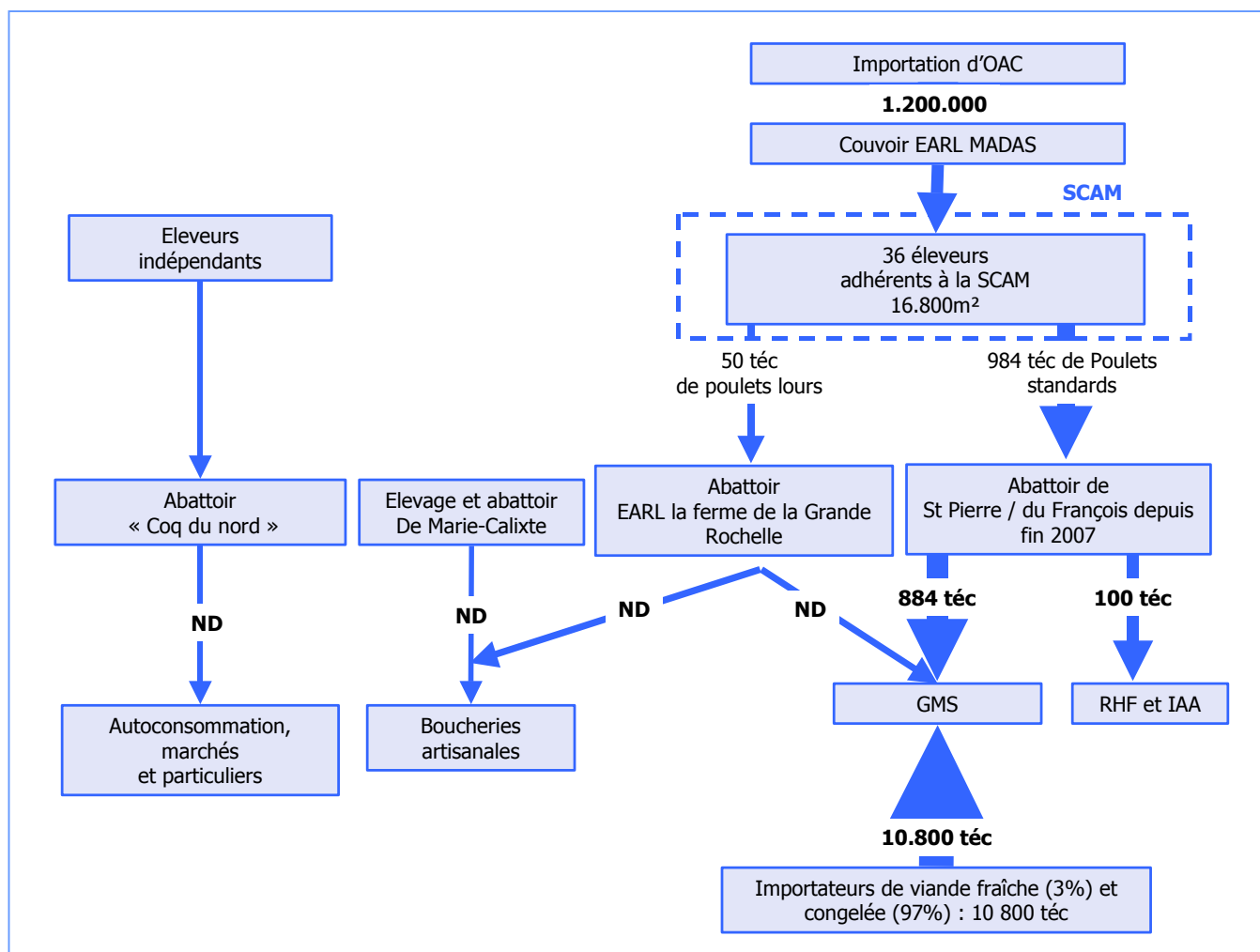


Figure 20 : L'organisation et les flux de la filière volaille de chair martiniquaise en 2007 (Source : DAF, douanes, AMIV)

2.- Les principaux systèmes d'exploitation avec élevage de volailles de chair

Au regard de la dynamique d'évolution de la production locale et afin de couvrir la diversité des productions avicoles de Martinique, le Comité professionnel de Suivi Local a **souhaité intégrer des exploitations des 2 types identifiés**, à savoir des **exploitations à dominante avicole** et des **exploitations de maraîchage avec atelier de poulets lourds**.

En intégrant le projet Réseau de références, ces données permettront notamment de confronter les résultats des éleveurs de Martinique à ceux des éleveurs de Guadeloupe. Ceci peut contribuer à augmenter les connaissances technico-économiques sur ces exploitations et faciliter / conforter demain des projets d'installation.

Les exploitations à dominantes avicole

| | |
|-----------------------------------|--|
| Localisation : | Pas de localisation particulière |
| Part de l'activité : | Activité agricole principale |
| Objectif de production : | Revenu principal |
| Age : | Variable |
| Cheptel moyen : | 7.200-8.500 volailles / bande mise en place |
| SAU moyenne : | < 5 ha |
| Niveau de performance technique : | IC=2,2 à 2,7 |
| Dynamique d'évolution : | Diversification en productions peu consommatrices de foncier |
| Freins à l'évolution : | Capacité d'investissement et disponibilité en main d'œuvre |
| Evolution du type : | Stable |
| Equipements : | Bâtiment neuf ou rénové et équipements modernes parfois automatisés, d'une superficie de 400m ² |
| Produits commercialisés : | Poulet standard : 1,8 kg en vif, à 56 jours d'âge, vendu par la coopérative au prix de 1,64 kg vif. |
| Poids dans la production locale : | 70 % de la production locale |

Principaux éléments de conduite de l'atelier :

- Achat de poussin d'un jour au couvoir local, souche à croissance intermédiaire : I757
- Conduite en bande, 4 bandes/an
- Bâtiment en ventilation dynamique et/ou statique
- Alimentation avec de l'aliment composé

Viabilité économique :

- En première estimation, un atelier de 400m² permet de dégager une marge poussin/aliment de 14.000-18.000€/an. Le revenu disponible peut avoisiner les 13.000 k€/unité de production.

Reproductibilité :

- Système peu consommateur de foncier mais demandant des investissements assez conséquents à l'installation



Les exploitations maraîchères avec atelier de poulets lourds

| | |
|--|--|
| <i>Localisation :</i> | Pas de localisation particulière |
| <i>Part de l'activité :</i> | Activité agricole principale |
| <i>Objectif de production :</i> | Revenu complémentaire ou ponctuel |
| <i>Age :</i> | Variable |
| <i>Cheptel moyen :</i> | 5000 volailles / an mis en place |
| <i>SAU moyenne :</i> | <5 ha, |
| <i>Niveau de performance technique :</i> | Correct IC ~ 3 |
| <i>Dynamique d'évolution :</i> | Spécialisation en élevage avec la mise en place de bâtiment spécifique et augmentation du cheptel |
| <i>Freins à l'évolution :</i> | Capacité d'investissement. |
| <i>Evolution du type :</i> | Stable voire en régression |
| <i>Equipements :</i> | Bâtiments et équipements sommaires voire inexistants de 100m ² en général |
| <i>Produits commercialisés :</i> | Poulet lourd de 4-5 kg en vif, de 4 mois d'âge en vente directe ou à la coopérative. Production végétale en filière organisée |
| <i>Poids dans la production locale :</i> | 30 % de la production locale |

Principaux éléments de conduite de l'atelier :

- Achat de poussin d'un jour ou de poulet de 6 semaines à d'autres éleveurs.
- Conduite en continu pour offrir un produit tout au long de l'année, avec une augmentation de la production en fin d'année.
- Associé à un atelier de maraîchage ou vivrier.
- Alimentation à partir des sous produits de l'atelier végétal et/ou avec des aliments composés

Viabilité économique :

- En première estimation, un atelier de 100m² permet de dégager une marge poussin aliment de 17.000-19.000€/an selon le circuit de commercialisation. Avec un atelier de 2ha de maraîchage, le revenu disponible peut avoisiner les 25.000 k€/unité de production.

Reproductibilité :

- Système reproductible, peu consommateur de capital foncier et financier
- Système générant de l'emploi en milieu rural
- Limité par l'accès au marché



Chapitre 11 : caractérisation de la filière cunicole

1.- Eléments sur la production et la mise en marché

La filière cunicole martiniquaise est modeste en terme de tonnage produit (1% du total des viandes locales), de la consommation (0,1% de la viande consommée en Martinique) et du nombre de producteurs (2% des éleveurs martiniquais).

En 2004, le GIE GELMA, qui regroupait une vingtaine d'éleveurs, a évolué en coopérative (COOPGELMA). Le nombre d'éleveurs adhérents progresse régulièrement. Avec 25 adhérents en 2007, la coopérative regroupe près de 70% des ateliers cunicoles de plus de 20 cages-mères de Martinique, soit 1.100 lapins.

L'insémination artificielle est pratiquée à ce jour, uniquement sur les femelles Grand Parentales dans l'atelier de multiplicateurs agréé. Les lapines produites par cet atelier approvisionnent les élevages de la coopérative en reproductrices.

La coopérative cunicole de Martinique assure pour l'ensemble de ses producteurs la planification des enlèvements, le règlement sur la base de 7,50 € / kg carcasse et la commercialisation des produits auprès des bouchers et de la grande distribution (lapin entier ou découpé). Le lapin entier frais se retrouve en rayon au prix moyen de 10-11 €/kgc soit 30% de plus que le lapin importé congelé.

Entre 2004 et 2006, la production des adhérents de la COOPGELMA a augmenté de plus de 10% suite à la mise en place de nouveaux élevages et à l'amélioration génétique des cheptels existants.

Toutefois, en 2005, une augmentation des cas d'entérocologie épizootique du lapin (EEL), a fait chuter la production locale et entraîné une forte hausse du nombre des lapins importés de métropole ou des pays asiatiques (congelé dans plus de 90% des cas).

Le cyclone DEAN en 2007 a causé des pertes significatives au niveau des bâtiments et au niveau du cheptel (mortalité & avortements), entraînant une baisse de 10 tonnes de la production locale et donc une hausse de 7% des importations.

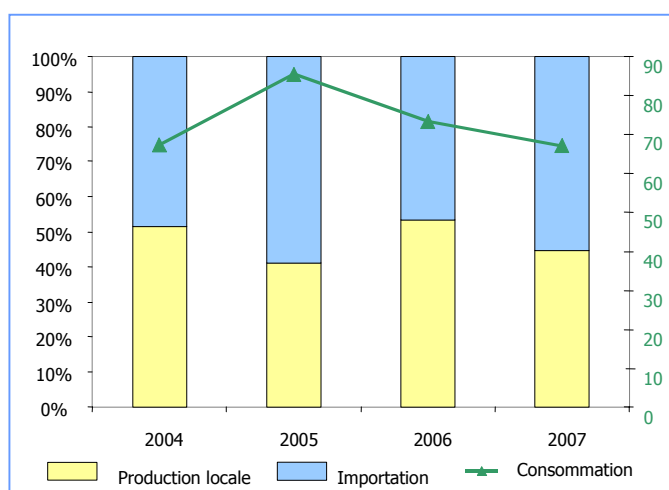
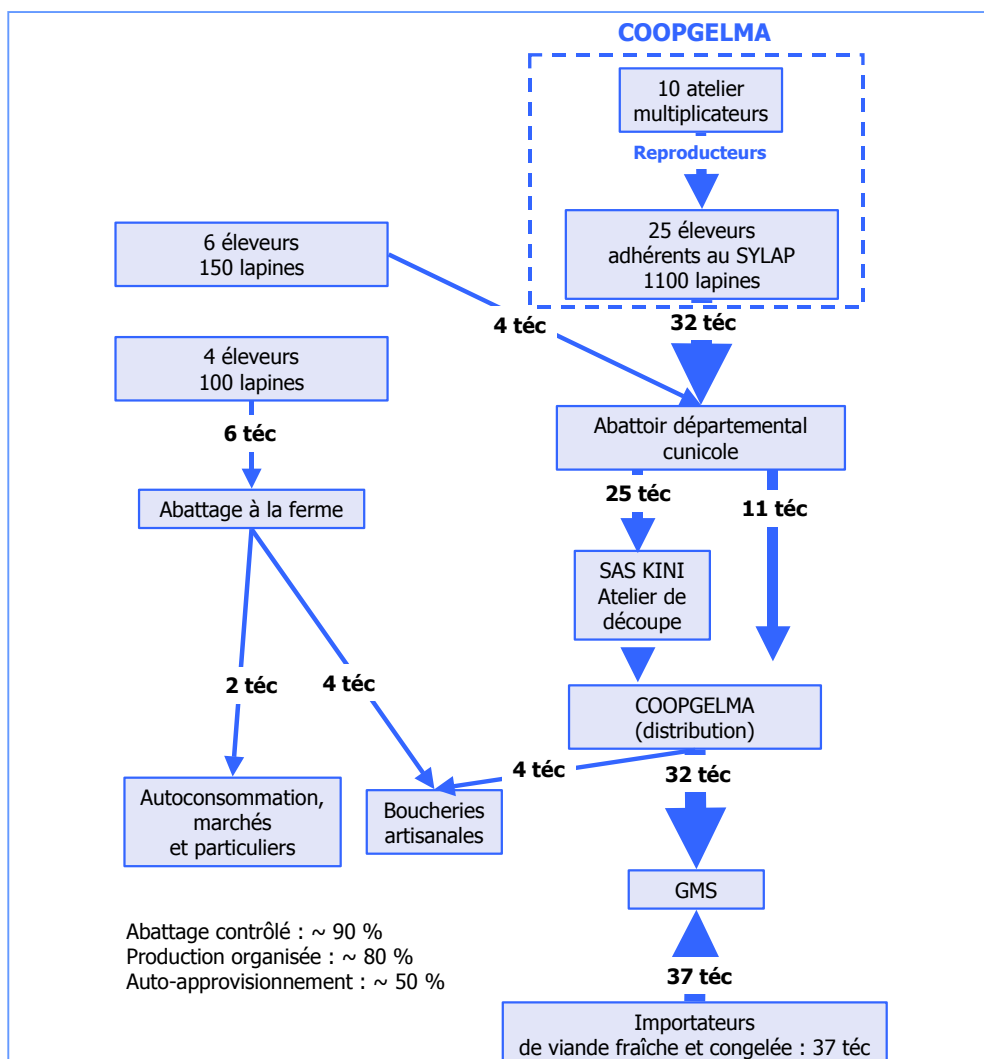


Figure 21 : Evolution 2004-2007 de la consommation et de l'auto approvisionnement en viande de lapin (Sources : AMIV, DAF 2007)

Les lapins produits par les adhérents sont livrés à la COOPGELMA qui les fait abattre par l'EARL de la Ferme de Grande Rochelle et les commercialise. Deux tiers des animaux abattus en 2007 ont été traités par l'atelier de découpe de la SAS KINI. Le prix au consommateur est alors de 12,50€/kgc.



Figure 22 : L'organisation et les flux de la filière cunicole martiniquaise
(Source : Chambre d'Agriculture, AMIV, 2007)



3.- Les principaux systèmes d'exploitation avec élevage cunicole

On retrouve en Martinique deux types de systèmes d'exploitation avec productions de lapins :

- quelques exploitations spécialisées avec peu de surface agricole et un atelier cunicole assez important avec fréquemment plus de 130-150 cages mères ;

- de fréquents ateliers de taille moyenne (30 à 50 cages-mères) associés à des productions végétales. Ces dernières assurent l'essentiel du revenu de l'activité agricole de ces exploitants. C'est ce système qui est décrit ci-dessous.

Le Comité professionnel de Suivi, Local a souhaité **intégrer des systèmes d'exploitation avec élevage cunicole dans projet afin de couvrir la diversité des productions animales de Martinique**. D'autre part, un suivi technique est déjà réalisé par la Chambre d'Agriculture auprès de plusieurs éleveurs. En intégrant le Réseau, ces données pourront être mieux valorisées collectivement. Elles permettront notamment de confronter les résultats des éleveurs de Martinique à ceux des éleveurs de Guadeloupe dont les modes de conduite sont sensiblement différents. Ceci peut contribuer à augmenter les connaissances technico-économiques sur ces exploitations et faciliter / conforter demain des projets d'installation.

Les élevages cynicoles associés à des productions végétales

| | |
|-----------------------------------|---|
| Part de l'activité : | Activité agricole principale |
| Objectif de production : | Revenu principal |
| Age : | Variable |
| Cheptel moyen : | 30 - 50 cages mères |
| SAU moyenne : | 1 à 5 ha, avec des cultures maraîchères et vivrières |
| Niveau de performance technique : | Environ 35 lapins produits /CM / an |
| Dynamique d'évolution : | Atelier de diversification sur une base de productions végétales |
| Freins à l'évolution : | Capacité d'investissement et disponibilité en main d'œuvre |
| Evolution du type : | Stable |
| Equipements : | Bâtiment semi-ouvert d'âge variable |
| Produits commercialisés : | Lapin de chair de 2,3 kg vif, commercialisé à 3 mois d'âge auprès de la coopérative |
| Poids dans la production locale : | 70 % de la production locale |

Principaux éléments de conduite de l'atelier :

- Les reproductrices de souche HYLEA sont issues de l'atelier de multiplication
- Généralement conduite de l'atelier en lots de femelles mises à la reproduction ensemble chaque semaine, à raison de 6 lots par unité de production (bâtiment)
- Alimentation à base de concentrés de commerce : IC = 4,8
- Utilisation des déjections pour des productions végétales de l'exploitation dans la majeure part des exploitations

Viabilité économique :

- En conduite hebdomadaire, un atelier de 50 CM permet de dégager annuellement 5.000 à 7.500 €, soit une marge sur coût alimentaire de l'ordre de 80 € / CM /an. Associé à 2 ha de maraîchage, le revenu disponible peut avoisiner 15 à 20 k€.
- Rémunération horaire de l'ordre du SMIC pour un temps de travail quotidien de 3 à 4 h.
- Dans le cadre du programme sectoriel martiniquais, les éleveurs de lapins ont accès aux aides forfaitaires

Reproductibilité :

- Système reproductible sans localisation particulière, peu consommateur de foncier.



Conclusions

Cette première publication relative à la mise en œuvre en Martinique du programme Réseaux de références du POSEI France, retrace le point de départ du projet que constitue la caractérisation des systèmes d'exploitations avec élevage et la sélection des types à suivre pour les prochaines années (2008-2012) sur le département de la Martinique.

Dans le choix des types retenus par les professionnels, la représentativité des systèmes locaux et leur reproductibilité ont également pesé lourd.

Les estimations économiques présentées en tendance ont pu également apporter quelques précisions.

Ces éléments seront prochainement consolidés par le suivi des 50 fermes du dispositif martiniquais et feront l'objet de publications sur la fin de l'année 2008, préalablement au bilan d'étape du POSEI (2009).

L'équipe technique locale du projet s'est constituée progressivement avec les travaux de diagnostics réalisés sur la fin d'année 2007.

Le recrutement d'une personne ressource pour le projet « Réseaux de références » est programmé par la Chambre d'Agriculture pour l'année 2008, et devrait conforter une équipe technique qui va s'ouvrir à de nouveaux partenaires (CODEM, SCACOM, SCAM, GDS, CER,...).

Début 2008, la quasi-totalité des exploitations ont été identifiées et en fin de caractérisation technique pour certaines d'entre elles au moyen d'un diagnostic global d'exploitation.

La campagne 2007 devrait permettre de conforter l'ensemble du dispositif local des Réseaux : équipe technique et choix définitif des exploitations à la lueur d'une campagne complète de suivi. Des documents d'enregistrement ont été élaborés et diffusés sur les fermes dans cet objectif.

Tableau 6a : synthèse sur les systèmes d'exploitation avec élevage de Martinique

| Familles d'exploitations | Détenteurs de bovins | Engraisseurs de bovins | Cultivateurs avec élevage bovin N-E | Les éleveurs de bovins spécialisés | Les éleveurs bovins naisseurs herbagers | Les éleveurs laitiers | Les cultivateurs avec petits ruminants | Exploitations à dominante petits ruminants |
|--|----------------------|------------------------|-------------------------------------|------------------------------------|---|-----------------------|--|--|
| Type de conduite | N-E | E | N-E | N-E | N | | N-E | N-E |
| Nombre approximatif de producteurs | ~6000 | 20 | 400 | 50 | 10 | 15 | 250 à 300 | 40 à 50 |
| Part du système dans la production des filières locales | 30 % | 15% | 15 % | 20 % | 20 % | | 35 % | 50 % |
| Bovins - Ovins - Caprins - Porcins | | | | | | | | |
| Volailles de chair | | | | | | | | |
| Représentativité | ++ | + | ++ | ++ | - | ++ | ++ | + |
| Reproductibilité | +++ | ++ | ++ | + | - | = | ++ | ++ |
| Viabilité économique | - | + | ++ | ++ | ++ | ++ | ++ | ++ |
| Impact prévisible sur le Développement de la production | - | ++ | + | ++ | + | ++ | + | ++ |
| Réceptivité par rapport à du conseil technico-économique | - | ++ | + | +++ | =/++ | + | ++ | ++ |
| Capacité d'innovation | - | | - | ++ | +++ | + | + | + |
| Proposition de suivi | | X | X | X | X | X | X | X |

Tableau 6b : synthèse sur les systèmes d'exploitation avec élevage de Martinique

| Familles d'exploitations | Exploitations à atelier complémentaire de porcs | Eleveurs de porcs spécialisés | Exploitations à dominante avicole | Exploitations maraîchères avec atelier de poulets lourds | Elevages cunicoles avec productions végétales |
|--|---|-------------------------------|-----------------------------------|--|---|
| Nombre approximatif de producteurs | 25 | 15 | 40 | 70 | 30 |
| Part du système dans la production des filières locales | Bovins | | | | |
| | Ovins-caprins | | | | |
| | Porcs | 40 % | | | |
| | Volailles de chair | | 30 % | 70 % | |
| | Lapins | | | | 70 % |
| Représentativité | ++ | + | ++ | +++ | ++ |
| Reproductibilité | ++ | + | ++ | +++ | ++ |
| Viabilité économique | ++ | +++ | ++ | ++ | ++ |
| Impact prévisible sur le développement de la production | ++ | ++ | ++ | + | ++ |
| Réceptivité par rapport à du conseil technico-économique | ++ | ++ | + | + | ++ |
| Capacité d'innovation | + | ++ | + | - | + / ++ |
| Proposition de suivi | X | X | X | X | X |

Annexe 1 : bibliographie principale

| Organisme | Auteur | Organisme | Année | Titre |
|-----------|--------------------------------|-----------|-------|---|
| CEMAGREF | DDA | | 1970 | Analyse de la situation de l'élevage bovin en Martinique |
| CEMAGREF | J.M. GAUBERT | | 1986 | Bovins allaitants à la Martinique |
| CEMAGREF | CTGREF | | 1979 | Etudes sur le comportement des troupeaux locaux |
| CEMAGREF | CTGREF | | 1979 | Mise au point de techniques pour développer la production locale de viande bovine |
| CEMAGREF | CTGREF | | 1979 | Mise au point des techniques de conservation des fourrages (ensilage) |
| CEMAGREF | CTGREF | | 1979 | L'accroissement des productions fourragères |
| CEMAGREF | CTGREF | | 1979 | Utilisation économique des déchets de récolte de bananes pour l'alimentation des porcs |
| CEMAGREF | S.et V. BIQUAND | CEMAGREF | 1983 | Paturage mixte sur savanes naturelles |
| CEMAGREF | N. CHANDEY | ISTOM | 1984 | Etude des filières de viande bovine, ovine, caprine et porcine de la Martinique |
| CEMAGREF | L. BAILLY | CEMAGREF | 1986 | Performances zootechniques de troupeaux zébu Brahman |
| CEMAGREF | JP. DEMIOT | ENSAA | 1985 | Approche des systèmes de production laitière à la Martinique |
| CEMAGREF | D.DANGLADES | IEMVPT | 1986 | Motivation des éleveurs martiniquais pour une intensification fourragère et réaction aux innovations |
| CEMAGREF | B d'HARDEMARE F. LEIMBACHER | ITOVIC | 1981 | Essai de modélisation de l'élevage ovin et caprin aux antilles |
| CEMAGREF | CEMAGREF | | 1993 | Etude des systèmes d'élevage bovin en Martinique - bilan des enquêtes exploratoires |
| CEMAGREF | CEMAGREF | | 1994 | Etude des systèmes d'élevage bovin en Martinique - cas des exploitations associant cultures légumières et élevage |
| CEMAGREF | CEMAGREF | | 1994 | l'élevage bovin en Martinique - enquête structure 1993-1994 |
| CEMAGREF | CEMAGREF | | 1994 | l'élevage bovin en Martinique - conduite du troupeau et des surfaces fourragères |
| CEMAGREF | CEMAGREF | | 1994 | l'élevage bovin en Martinique - productions agricoles associées à l'élevage bovin |
| CEMAGREF | CEMAGREF | | 1994 | la filière bovine à la Martinique - chiffres et tendances 1994 |
| CEMAGREF | CEMAGREF/ESA/ CNEARC | | 1985 | Diversité des systèmes des petits et moyens élevages bovins allaitants de Martinique |

| Organisme | Auteur | Organisme | Année | Titre |
|-----------------------|--|------------------|-------|--|
| CEMAGREF | CEMAGREF | | 1991 | Suivi des ateliers d'engraissements de jeunes bovins à l'herbe - bilan 1991 |
| CEMAGREF | CEMAGREF | | 1992 | Suivi des ateliers d'engraissements de jeunes bovins à l'herbe - bilan 1992 |
| CEMAGREF | CEMAGREF | | 1993 | Suivi des ateliers d'engraissements de jeunes bovins à l'herbe - bilan 1993 |
| CEMAGREF | A.GEFFRARD | CEMAGREF | 1991 | Etude des ateliers engraisseurs hors sol de la CODEM |
| CEMAGREF | F. DE SMIDT | DDA | 1992 | Elements de réflexion pour une stratégie de développement agricole et rural pour la Martinique |
| CEMAGREF | F.DAVID | CEMAGREF | 1993 | Simulation de l'utilisation de la balle ronde enrubannée dans les élevages bovins de martinique |
| CEMAGREF | F.LEIMBACHER P.DEGRAS | INRA | 1994 | Analyse des projets de restructuration de plusieurs élevages de moutons dans le cadre du programme sectoriel petits ruminants à la Martinique |
| CEMAGREF | cabinet Andersen | Conseil Général | 1995 | Diagnostic et proposition d'évolution de l'abattoir départemental au sein de la filière viande en Martinique |
| CEMAGREF | multi auteurs | | | L'élevage en 2015 |
| CEMAGREF | A. Chandesris, J.- G. Wasson, H. Pella | CEMAGREF | 2005 | Hydro-écorégions de la Martinique: Propositions de régionalisation des écosystèmes aquatiques en vue de l'application de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau |
| Chambre d'Agriculture | | | 2006 | chiffres de l'identification - 2005 |
| Chambre d'Agriculture | EDE | | 2006 | Moyenne productivité des cheptels de Martinique - 2004/2005/2006 |
| COOPROLA M | | | 2006 | Production laitière des adhérents - 2003/2004/2005/2006 |
| Chambre d'agriculture | J. CHAMPAGNE | ITAVI | 2003 | Les filières volailles et lapins à la Martinique |
| DAF | Conseil régional | | 2006 | Documents de travail du colloque sur l'élevage - juin 2006 |
| Chambre d'Agriculture | M.TANNEAU | ODEADOM | 2004 | Mission d'appui à la filière porcine de Martnique |
| CEMAGREF | M.GAYALIN | CEMAGREF INRA | 2003 | gestion, intérêts et limites des principales espèces fourragères utilisables dans les Antilles |
| AMIV | IPSOS | AMIV | 2004 | Notoriété et image de la viande en Martinique |
| AMIV | P DEGRAS | AMIV | 2006 | Chiffres clés 2005 |
| AMIV | P DEGRAS | AMIV | 2006 | Unité de référence |
| CNASEA | CNASEA | | 2006 | comité de pilotage PIDIL 05 09 2006 |

| Organisme | Auteur | Organisme | Année | Titre |
|-----------------------|-----------------------|-----------|-------|--|
| CNASEA | CNASEA | | 2006 | Document DICA 2004 |
| CNASEA | CNASEA | | 2006 | SPI octobre 2006 |
| CNASEA | CNASEA | | 2006 | Données statistiques installation 1998/2005 |
| CNASEA | CNASEA | | 2006 | Atlas de la sole agricole 2005 |
| CNASEA | CNASEA | | 2006 | Atlas de la sole agricole 2006 |
| Chambre d'Agriculture | Chambre d'Agriculture | | 2007 | Programme sectoriel ruminant |
| Chambre d'Agriculture | Chambre d'Agriculture | | 2007 | Programme sectoriel porc |
| Chambre d'Agriculture | Chambre d'Agriculture | | 2007 | Programme sectoriel avicole |
| Chambre d'Agriculture | Chambre d'Agriculture | | 2007 | Programme sectoriel cunicole |
| | VIVEA | | 2005 | Projet de développement de la formation en Martinique |
| USOM | INRA | | ? | Alimentation des petits ruminants: élevage au pâturage |
| USOM | INRA | | ? | Conduite semi intensive des troupeaux caprins en Guadeloupe |
| USOM | INRA | | ? | Pratique et performances d'élevage: gestion des troupeaux de petits ruminants |
| USOM | INRA | | ? | Alimentation des petits ruminants: conduite de la complémentation |
| web | IEDOM | | 2007 | La Martinique en 2006 |
| | Agreste Martinique | | 2007 | Memento Agricole 2007 |
| | INRA | | 2008 | Recherches d'appui aux programmes sectoriels de l'élevage à la Martinique. Synthèses et conclusions des activités conduites de 2002 à 2007 |
| | Chambre d'Agriculture | | 2007 | Note de conjoncture générale sur les viandes |

Annexe 2 : personnes ressources rencontrées (extrait)

| Nom | Prénom | Organisme |
|--------------------|---------------|--|
| ALLIMELIE | Richard | Technicien SCACOM |
| ARMIEN | Cédric | SUAD- Chambre d'agriculture |
| AUMAND | Bertrand | DAF Service Statistique |
| BELLIARD | Jean Claude | COOPGELMA |
| BERNARD | Jean Pierre | SAFER |
| BLUME | Marie Claude | CODEM |
| BREMARD | Alain | DAF |
| CATHERINE | Robert | SAFER |
| CHAMBEAU | Martine | COOPROLAM |
| CLODION | Serge | GDS |
| COSSOU | Monsieur | CEIAM |
| DANGLADES | Dominique | COOPMAR |
| DEGRAS | Philippe | Secrétaire Général de l'AMIV |
| DELINDE | | CEIAM |
| DESCAMPS | Barbara | Technicienne UEBBM |
| DOMARIN | Dominique | CODEM |
| EDMOND | Marcel | CODEM |
| EUSTACHE | Jean François | CODEM |
| FOURNIER | Gilbert | DAF |
| GAUTIER | Valérie | PRAM |
| GAYALIN | Michel | PRAM |
| GEFFRAD | Alex | SUAD- Chambre d'agriculture |
| GOUYER | Loïc | DSV |
| GROS DESORMEAUX | Jean | COOPROLAM |
| JEAN LOUIS | Lise | DAF |
| LABAYE | Marc | MNA |
| LEBEL | Régine | CONSEIL REGIONAL |
| LEIMBACHER | François | PRAM |
| LEMOINE | Claire | CNASEA |
| LIMERY | Alain | COOPMAR |
| MAC | Jean Marc | GDS |
| MALIALIN | Frank | CODEM |
| MARIE LOUISE | Claude | USOM |
| MARIE NELLY | Hélène | Directrice de l'EDE |
| MARQUET | Fabrice | SAS KINI |
| MEPHANE | Nicoletta | Technicienne SCAM |
| MILIA | Ange | Président SOCOPORC/SCAM |
| MONROSE | Nicaise | Directeur de la Chambre d'agriculture |
| MOUTOUSSAMY | Gilles | Chef de SUAD, Chambre d'agriculture |
| NUMERIC | Serge | CODEM |
| OVIDE ETIENNE | Guy | Ancien président de la Chambre d'agriculture |
| PELONDE | Philippe | GDS |
| PERRONET | | CENTRE DE GESTION CEGER |
| PIVERT | Jacques | SOCOPORC |
| PONS | Béatrice | CNASEA |
| PROSPER | André | Président UEBBM |
| ROUX | Eric | DAF |
| ROY de BELLEPLAINE | Christophe | SCACOM |
| RUFFIN | | CENTRE DE GESTION CEGER |
| SAINT ALBIN | Alex | CENTRE DE GESTION CEGER |
| SEGUR | Marc | SCAM |
| TERRIA | Eddy | MNA |
| VELAYOUDON | Alex | COOPMAR |
| VERTHIEUX DEGRAS | Claudine | Responsable du contrôle de performances, EDE |
| VROUSTE | Gérard | Chambre d'Agriculture |

Panorama des filières animales et typologie des systèmes d'exploitation avec élevage de Martinique

Le programme « Réseaux de références » est une mesure d'accompagnement (Chapitre VI) du POSEI France, qui vise à apporter un appui au développement des filières animales dans les quatre départements d'Outre-Mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion).

Ce programme a pour objectif l'élaboration de références technico-économiques relatives aux principaux systèmes d'exploitation avec élevage de ces territoires. La première phase de mise en œuvre a été consacrée à la caractérisation des filières et des systèmes d'exploitation avec élevage de chacun des quatre DOM. Sur la base de ces éléments, chaque Comité professionnel de Suivi Local a sélectionné les types de systèmes pour lesquels des références devaient être élaborées.

Cette brochure constitue une première synthèse des travaux réalisés en 2007 en Martinique. Après un bref rappel des objectifs du programme et des choix méthodologiques retenus sur cette première phase, cette brochure présente un panorama global de l'élevage martiniquais et des éléments de caractérisation des principaux systèmes de production animaux. Dans un souci de lisibilité, cette dernière partie est traitée par filière de production : bovine, petits ruminants, porcine, avicole et cunicole.

POUR EN SAVOIR PLUS

Frédéric Galan (Institut de l'Élevage) - frederic.galan@inst-elevage.asso.fr
Isabelle Traineau (Institut de l'Élevage) - isabelle.traineau@inst-elevage.asso.fr
Boris Duflot (IFIP – Institut du Porc) - boris.duflot@ifip.asso.fr
Lionel Julien (ITAVI) - julien@itavi.asso.fr

Institut de l'Élevage – IFIP – ITAVI
Espace Régional Agricole
BP 35
Convenance
97122 Baie Mahault
Tél : 05.90.32.08.86
Fax : 05.90.25.04.09

Arnault Villaret
Département Actions Régionales
Institut de l'Élevage
149, rue de Bercy
75595 Paris cedex 12
Tél : 01.40.04.53.31
www.inst-elevage.asso.fr

ISBN 978-2-84148-479-3 - Réf. IE : 07 08 50 016 - Prix de vente : 18€

Programme «Réseaux de références» POSEI France

